

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 2001

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 68: Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 29 avril 2001

Page 70: Paiement des cotisations

Assemblée Générale 2002:

Réservez déjà le dimanche 28 avril 2002 (11h00 au Château d'Oron)

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château en 2001:

Du 1er avril au 30 septembre:

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

Guides: Catherine Veron ☎ (021) 907 90 51, Fax (021) 907 90 65

Marianne Clairon ☎ 021 07 11 63

Intendant: Jean-Pierre Veron ☎ (021) 907 72 22

Tarifs des visites:

- a) par personne adulte Fr. 7.-
- b) étudiants, rentiers AVS Fr. 5.-
- c) enfants jusqu'à 16 ans Fr. 3.-
- d) écoles: par enfant ou accompagnant Fr. 3.-
- e) groupes dès 20 personnes Fr. 4.-
(Fr. 3.- pour les participants à un banquet)

Compte de chèque postal 10-13130-0

Internet: www.swisscastles.ch

Location de salles pour banquets, conférences, concerts:

Voir page 71 et/ou s'adresser au secrétariat de l' Association pour la Conservation du Château d'Oron,

Case Postale 6, 1608 Oron-le-Châtel.

Tél: (021) 907 90 51 Fax: (021) 907 90 65 Email : chateau.oron@bluewin.ch

Du lundi au vendredi, de 9h à 18h, nos secrétaires vous donneront tous les renseignements au sujet des Banquets et des réceptions.

La liste des 6 restaurateurs agréés peut être consultée à la page 5.

Table des matières

3	Château d'Oron - Mode d'emploi.....	2
	Table des matières.....	3
	Comité de l'Association.....	4
	Les restaurateurs du Château.....	5
	Billet du Président.....	7
	Résumé des activités du Comité pour l'an 2000.....	9
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 2000.....	11
	Le Château d'Oron, décor d'un mélodrame indien.....	17
	Les murs de la terrasse.....	22
	De l'inédit sur l'histoire architecturale grâce à la dendrochronologie.....	25
	Oron-la-Ville: la maison Pasche.....	34
	Les conférences 2000.....	39
	Situation financière de l'Association:Les comptes 2000.....	42
	Le budget 2001.....	44
	Les travaux 2000.....	47
	Statistiques: les visiteurs, les membres, les banquets.....	48
	Liste des membres au 31.12.2000.....	50
	Statuts de l'Association.....	64
	Assemblée générale du 29 avril 2001.....	68
	Paiement de la cotisation annuelle.....	70
	Tarif de location des salles.....	71
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction.....	72

Comité de l'Association

Président:

Jean-Pierre Dresco, *Ch. Beau-Rivage 15A, 1006 Lausanne*
Tél. 021 616 48 70
e-mail: jean-pierre.dresco@span.ch

4

Vice-Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*
Tél. 907 85 78 - Fax 907 95 72
e-mail: a.locher@bluewin.ch

Membres:

Séverin Bez, *chemin des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne*
Tél 636 47 42
e-mail: sbez@worldcom.ch

Marianne Corboz, *Rte du Flon 5, 1610 Oron-la-Ville*
Tél. 924 27 56 - Fax 907 84 94924 45 40
e-mail: marianne.corboz-rothen@nestle.com

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*
Tél. 320 58 08 - Fax 320 58 43
e-mail: werner.jeker@atelierdunord.ch

Sylviane Klein, *Préfète du district d'Oron, 1610 Oron-la-Ville*
Tél. 907 77 51 - Fax 907 97 51
e-mail: sylviane.klein@SJIC.vd.ch ou lklein@worldcom.ch

Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne*
Tél. 320 88 50 - Fax 311 02 63
e-mail: kolecek@bluewin.ch

Brigitte Waridel, *Service des affaires culturelles, rue de la Barre 8, 1014 Lausanne*
Tél. 316 33 00 - Fax 316 33 06
e-mail: brigitte.waridel@dfj.vd.ch

Les Restaurateurs du Château

5 6 restaurateurs sont à votre disposition pour tous renseignements au sujet des repas et des réceptions:

Carte Blanche Traiteur

Caroline 2
1003 Lausanne
Tél 021 321 38 44
Mobile 079 332 19 07
Fax 021 321 38 59
e-mail:
traiteur@carte-blanche.ch

Banquets & Saveurs

Place Saint François 5
1003 Lausanne
Tél 021 321 13 40
Fax 021 321 13 41
www.banquets-et-saveurs.ch
e-mail:
info@banquets-et-saveurs.ch

Le Montreux Palace

Service des banquets
Grand Rue 100
1820 Montreux
Tél. 021 962 10 05
Fax. 021 962 10 16
www.montreux-palace.com
e-mail:
banquets@montreux-palace.com

Saveurs & Couleurs

Manuel Ernst
Avenue de Tivoli 42 c
1007 Lausanne
Tél 021 311 47 74
Fax 021 311 47 77

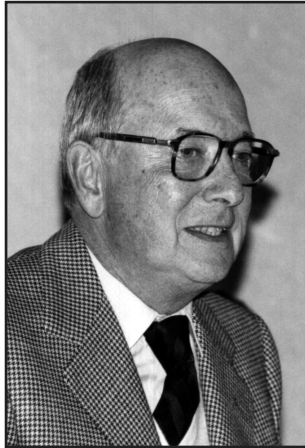
e-mail:
saveurs-couleurs@smile.ch

Guignard Desserts

Grand'Rue 17-19,
1350 Orbe
Tél 024 441 11 30
Fax 024 441 79 69
www.guignard-desserts.com
e-mail:
traiteur@guignard-desserts.com

François Doyen, Artisan Cuisinier

Monsieur François Doyen
Case Postale 372
1920 Martigny
Tél 027 746 40 01 ou 079 342 43 88
Fax 027 746 40 02



“ Mille e non piu mille ” prophétisaient les augures du premier millénaire.

Et pourtant, les siècles suivants virent l’Europe se couvrir de villes, de cathédrales, de couvents et de châteaux.

Et pourtant, nombre de ces monuments de l’humanité ont survécu au deuxième millénaire, et beaucoup sont encore là.

Notre château, lui, entre tranquillement dans le vingt et unième siècle ; après avoir connu les péripéties d’une cinquantaine de générations, la vieille bâtisse s’apprête, une fois de plus, à connaître de nouveaux visages et à vivre de nouvelles rencontres. Cette belle permanence ne va pas de soi ; de tout temps, elle fut le fruit de la ténacité de femmes

et d’hommes qui concrétisaient leurs rêves de puissance, de représentativité ou simplement d’agrément. Jusqu’au début du XIXème siècle, le château est resté étroitement lié aux pouvoirs qui se sont succédé, seigneurial, féodal puis baillival.

Les charges d’une telle bâtisse sont naturellement intégrées au trésor public qui peine d’ailleurs à l’assumer (des difficultés similaires mettent en déroute financière le Comte de Gruyères). La situation ne s’améliore pas avec la privatisation du château ; les différents propriétaires s’essoufflent eux aussi sous le poids financier d’un tel domaine, jusqu’à la faillite de celui qui, en 1934, vend le château à notre Association.

L’histoire nous montre ainsi que la pérennité de ce patrimoine traîne avec lui une sorte de destinée de pénurie financière qui tendrait à prouver que la conservation des châteaux ne peut se justifier que par la folie poétique de personnes comme vous et moi qui s’entêtent à penser que la vie ne doit pas se limiter aux résultats du bilan. D’ailleurs, notre folie ne nous empêche pas de rester lucide et de chercher à maîtriser les contraintes actuelles.

Les Associations à but culturel sont aujourd’hui condamnées à s’adapter à l’évolution politique du temps de manière à éviter de tomber dans un cercle particulièrement vicieux. On constate en effet que l’équilibre entre les secteurs privés et publics penche vers le “ moins d’Etat ”, celui-ci se dégageant de tâches estimées non essentielles. La culture est bien évidemment la première victime de cette philosophie qui préconise la recherche de nouvelles ressources auprès du secteur privé. Parallèlement, on remarque que les entreprises tendent de plus en plus à assortir leurs soutiens de conditions sévères de “ retour sur investissement ” ce qui élimine les projets peu “ accrocheurs ” en terme publicitaire et excluent les aides à l’exploitation courante, jugée sans intérêt. De plus, les requêtes impliquent des études

préliminaires dont le coût excède les moyens déjà insuffisants des Associations.

8

Ces perspectives pessimistes sont heureusement démenties par quelques organismes et entreprises qui pratiquent encore un véritable mécénat ; j'en veux pour preuve, la décision récente de la Loterie Romande dont l'appui financier va nous permettre d'engager dans de bonnes conditions les projets qui devraient ensuite nous assurer les revenus indispensables à la conservation du château. J'espère que ce geste remarquable sera fondateur d'une nouvelle dynamique, à l'aune d'un vingt et unième siècle plein de rêves de châteaux.

Jean-Pierre Dresco
président ACCO

Résumé des activités du Comité pour l'an 2000

9 Le présent rapport sera commenté et complété lors de l'assemblée générale de l'Association.

Organisation du comité : au vu des nombreux projets et cours d'étude et de réalisation, les membres du comité se sont répartis les tâches en créant des sous-groupes spécialisés pour, l'administration, l'hôtellerie, les animations, la recherche de fonds et les travaux d'entretien et de restauration du château.

Gestion courante : Le nombre de banquets en 2000, est très proche du nombre de banquets réalisés en 1999 (voir statistiques en page 48). Par contre le nombre de visiteurs du musée a diminué de près de 300 personnes, pour atteindre 1634 personnes, malgré une ouverture accrue en juillet et août.

Administration : la nouvelle organisation hôtelière a nécessité la création d'un secrétariat ouvert en permanence du lundi au vendredi. Ce service au public sera assumé par 3 secrétaires à tiers-temps. Afin de compléter les disponibilités de Mme Véron, ont été engagées dès janvier 2000 Mme Sabine Vallotton et Mme Christine Leuba-Meyer qui gèreront l'agenda des manifestations ainsi que le secrétariat courant de l'Association. Un nouveau bureau a été aménagé et équipé à cet effet.

Animation : l'Association a bénéficié d'une importante aide financière de la Loterie Romande, aide dont une partie a permis d'octroyer un mandat d'études à un bureau spécialisé en la matière. Les réflexions devraient aboutir dans le courant de l'année à de premiers résultats qui permettront de vérifier la faisabilité du projet et d'engager la recherche des fonds nécessaires à sa réalisation.

Conférences : un chapitre aux pages 39 à 41 de ce bulletin fait le bilan des conférences d'automne.

Hôtellerie : le contrat d'exclusivité avec le Montreux-Palace est parvenu à échéance à la fin décembre 2000 ; la nouvelle organisation des banquets et manifestations a pris le relais, comme prévu, le 4 janvier de cette année. Grâce à la compréhension de la Direction du MP, et au don généreux de la Loterie Romande, nous avons pu acquérir à de bonnes conditions, la cuisine et les équipements de restauration, propriétés de l'hôtel.

Les membres de l'Association ont été informés de la nouvelle organisation qui comprend 6 restaurateurs/traiteurs soit, Carte Blanche – Comme chez soi –

Guignard – Saveurs et Couleurs – Montreux Palace – Banquets et saveurs. Une convention réglant les modalités de collaboration avec le château a été passée avec chacun d’entre eux.

Travaux : Les travaux de rénovation des murs de la terrasse et du pont d’accès au château sont présentés aux pages 22-24.

Le nouveau secrétariat a été aménagé au rez-de-chaussée des communs du château, à l’emplacement d’un ancien vestiaire qui a pu être désaffecté.

Cinéma : Le dernier jeudi de juin, le château d’Oron est devenu la toile de fond de tournage d’une équipe de cinéastes indiens en quête de cadres exotiques et insolites pour une partie de la production du film « Kasoor » (la faute). Lire l’article en page 18.

Jardins : les écoles de Oron-la-Ville poursuivent leur collaboration à la création d’un jardin du château. L’année passée a été consacrée à des interventions d’entretien des plantations précédentes et à l’étude de nouvelles dispositions basées sur les recherches historiques des élèves.

Recherche de fonds : les réflexions relatives à la nouvelle organisation hôtelière ont mis en évidence la nécessité d’une restauration générale des locaux et des dégagements mis à disposition pour les manifestations. L’étude engagée sur ce thème confirme les besoins en travaux dont le coût global est estimé à un million de francs. Le comité a lancé une campagne de recherche de fonds.

*Pour le Comité : le Vice-Président
André Locher*

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2000

- 11 Présidence : M. Jean-Pierre Dresco
 Comité : M. André Locher, vice-président et trésorier
 Mmes Marianne Corboz, Sylviane Klein, Brigitte Waridel
 MM. Séverin Bez, Ivan Kolecek
 (excusés : Mme Silvia Kimmeier et M. Werner Jeker)

Le président ouvre l'Assemblée générale 2000 en saluant cordialement tous les membres présents au château par cette belle journée printanière; parmi les invités et les membres d'honneur, il distingue particulièrement :

Mme et M. Anne-Marie Depoisier, présidente du Grand Conseil
Mme et M. Jacqueline Maurer, présidente du Conseil d'Etat
M. Raymond Junod, ancien président de l'ACCO
Mme et M. Sylviane Klein, préfète du district d'Oron
M. Jean-Paul Herminjard, syndic d'Oron-la-Ville

En revanche, le président excuse l'absence de quelques membres et invités qui n'ont pu se joindre à nous pour ce jour.

Le président déclare alors l'assemblée ouverte. L'ordre du jour sera suivi tel que proposé.

I. Procès-verbal de l'Assemblée générale 1999

Celui-ci ne suscite aucune remarque particulière, il est donc adopté avec remerciements à son auteur.

II. Rapport du président

Le président développe le contenu de son billet : le Montreux Palace a accepté en 1999, sur la proposition de l'Association, de partager son exclusivité avec Philippe Guignard, restaurateur à Orbe; parallèlement, en analysant la convention qui nous lie, il s'est aperçu que l'organisation telle qu'elle est, n'est plus assez performante pour des raisons économiques. Le Montreux Palace prend à sa charge une partie des frais d'infrastructure, de gestion, de promotion, et avec le fléchissement de l'activité économique le taux de rendement ne s'avère plus suffisant. Toutefois notre partenaire perpétuera sa collaboration en qualité de traiteur à la demande de la clientèle. La préoccupation prioritaire du comité est donc le développement d'une nouvelle stratégie d'exploitation. Le président tient expressément à souligner que

nos relations avec le Montreux Palace sont restées optimales.

12

III. Avenir du Château - informations - Discussions

3.1. Suite à cette nouvelle situation, le comité s'est concentré sur la recherche d'une nouvelle structure. Il est prévu d'axer l'activité gastronomique sur la complémentarité de plusieurs traiteurs à l'image du système en vigueur dans d'autres châteaux vaudois. Au cours de cette étude, sur la base de l'offre d'un restaurateur régional, une analyse approfondie a montré que la rentabilité d'un restaurant permanent ne serait pas viable. Pour une promotion rationalisée avec une vision globale du marché, seule la compétence d'entreprises de gestion spécialisées et d'avant garde peut être envisagée.

Toutefois, non seulement la restauration mais aussi la culture sont les ressources essentielles du Château, et face à une clientèle de plus en plus exigeante et rompue aux multiples offres de divertissements, il nous est inévitable de cibler nos projets de développement sur des produits tels que théâtre, jeux interactifs et informatiques pour agrémenter les banquets selon la demande.

3.2. Loisirs et animations : d'autre part, avec l'évolution des loisirs et le Château étant un bastion de légendes... le comité saisit son pouvoir d'attraction, avec l'objectif de le valoriser au moyen d'animations théâtrales et/ou cybernétiques, une orientation qui se dessine clairement pour l'avenir. Pour l'étude de cette option, un premier mandat a été accordé à une équipe de spécialistes en gestion d'animation et technologie multimédia. Le comité n'épargne aucun effort dans ce but, soit la recherche, non seulement d'idées, mais aussi des fonds indispensables à toute promotion efficace pour amorcer ses actions, en plus du fonds de commerce de base, la restauration.

3.3. Jardin : Au pied des murailles, en juin 1998, à l'occasion des Médiévales, un merveilleux jardin des senteurs s'est épanoui. Cependant une étude historique plus poussée a montré la probabilité d'un jardin simplement vivrier en accord avec les besoins fondamentaux du château et de la région d'autrefois. Cette approche plus historique a été faite sur le modèle du Château de Prangins et sur des gravures anciennes du Château d'Oron. Ainsi avec la participation d'Olivier Candaux, enseignant et ses élèves, un nouveau concept est inscrit au programme du printemps 2001. Le président compte sur le dynamisme de généreux sponsors, pour recréer les jardins authentiques qui soulignaient jadis la silhouette du manoir.

3.4. Travaux : Les principaux obstacles rencontrés par le comité étant le manque de moyens financiers, seuls les travaux d'urgence peuvent être mis en oeuvre.

Le tilleul, vieux compagnon de 250 ans s'est incliné devant la nécessité de sauvegarder les remparts de la vigueur de ses racines. Par son abattage obligé, une belle esplanade sans écran a été avantageusement découverte.

3.5. Conférences et concerts : les événements culturels de l'automne/hiver 2000-2001 seront renouvelés avec une gamme de conférences et concerts prometteurs, et le président est déjà en mesure d'en annoncer une partie, soit : la 1ère conférence, le 4 octobre, le chef du Service des Affaires extérieures, M. Jean-Pierre Hocké - la 2ème conférence, la date demeure encore en suspens, M. Patrick Aebischer, président de l'EPFL - et la 3ème conférence le 15 novembre sera animée par le procureur de la république de Genève, M. Bernard Bertossa. Éventuellement une 4ème conférence s'ajoutera pour couronner le cycle, le tout rehaussé du buffet traditionnel préparé par des bénévoles et traiteurs de la région.

Quant à la saison musicale d'hiver 2000 - 2001, proposée par Georges Locher (ACOCO), nous aurons le plaisir d'accueillir le 26 novembre le quatuor à cordes l'Estrée, le 28 janvier un trio hautbois, clarinette, basson et le 18 mars un quintet violon, alto, violoncelle, flûte et harpe. Comme toujours, un apéro sera gracieusement servi après les concerts, le prix d'entrée pour la soirée reste inchangé. A cette occasion, le président remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui par leur disponibilité contribuent au succès de ces animations.

Sur ces réjouissantes perspectives, Jean-Pierre Dresco ouvre la discussion en invitant l'Assemblée à exprimer ses propositions individuelles. La parole est donnée à Simone Eperon qui propose d'appliquer une élévation du coût des billets d'entrée au musée ainsi que de la cotisation des membres. Le président apprécie le bien-fondé de cette suggestion, mais il souligne que dans le but d'ouvrir de bonnes perspectives de revenus viables, il paraît pour l'heure plus judicieux d'engager la mise en place d'une nouvelle structure d'ensemble et il profite de ce propos pour solliciter la bonne volonté de chaque membre à intensifier ses efforts de recrutement.

IV. Rapport du trésorier

Commentaire des comptes ordinaires 1999 :

Comme chacun a pu le lire à loisir, André Locher commente quelques chiffres.

Compte 400 : revenus du capital, fr. 3267.85, un montant confortable, grâce à la récupération de l'impôt anticipé 97 et 98.

Compte 500 et 501 : location des salles, fr. 44'633.-, inférieur à la fois au budget 99 et aux comptes 98; les redevances suivent la même courbe et se montent à fr. 80'460.-. L'année 1999 totalise 77 banquets pour 5845 convives, par une simple division, nous constatons que chaque convive a rapporté fr. 20.30 à l'Association. Ce dernier montant paraît élevé, mais il faut compter les frais occasionnés par ce même convive :

Chaque banquet engendre des frais très importants en personnel, énergie, produits de nettoyage, assurances, TVA, le montant de ces frais est plus important que ce que l'on imagine : en 1999, chaque banquet a coûté à l'Association environ fr. 1'200.-, soit fr. 16.- par convive, la marge bénéficiaire est donc d'environ fr. 6.- par convive. Ces frais sont indépendants du prix du menu ce qui explique qu'on ne pourra jamais manger au château d'Oron une assiette du jour à fr. 15.- !

Le compte 502 : cabine téléphonique il apparaît pour la dernière fois; par le développement des téléphones mobiles, l'utilisation de cette dernière a très fortement diminué. Au lieu d'être rentable, cette cabine coûtait plus de fr. 60.- par mois. La décision a été prise de l'annuler.

Cette année aucune mauvaise surprise n'est survenue concernant les travaux d'entretien, sauf pour l'ouragan Lothar qui a causé pour près de fr. 20'000.- de dégâts. Cette somme sera remboursée par l'ECA et n'apparaîtra que dans les comptes 2000.

Les mariages civils nous ont rapporté d'une part fr. 3'000.- payés par les communes du district et fr. 3'900.- versés par les couples n'habitant pas le district d'Oron mais qui ont choisi le château d'Oron pour leur mariage, d'une part pour la beauté du cadre mais aussi grâce au service de l'officier d'État civil le samedi.

Les cotisations sont acquittées régulièrement, mais cela ne nous empêche pas d'envoyer une centaine de rappels chaque année. Il nous est arrivé d'envoyer un rappel à tort, auquel le membre en question a répondu par une lettre le 27 mars, de Lausanne, omettant toutefois la mention de son nom, mais avec précision il a signalé textuellement "J'ai payé fr. 30.- le 18 avril 99". Le trésorier a bien cherché l'identité de ce mystérieux membre, mais sans succès.

En 1999 les donateurs ont généreusement soutenu notre cause, et André Locher les remercie tous très sincèrement.

Les recettes des conférences sont en baisse, ce qui n'est pas dû à une baisse de la fréquentation, mais au fait que les sponsors habituels ont décidé d'orienter leurs bienfaits vers d'autres institutions. En 1999, nous avons donc viré fr. 3'700.- à notre réserve pour animation.

Le résultat des comptes nous a permis d'amortir l'immeuble pour fr. 7'000.-, le matériel d'exploitation pour fr. 9'999.- et le musée pour fr. 7'000.-

V. Rapport de la commission de vérification des comptes

Bernard Vaucher lit le rapport de la commission:

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le 22 mars 2000, afin de vérifier, conformément aux dispositions légales et statutaires, les comptes annuels de l'Association pour la conservation du Château d'Oron, arrêtés au 31 décembre 1999. Étaient présents, Monsieur Bernard Vaucher, vérificateur, ainsi que Madame Marinette Leresche et Monsieur Frédéric de Mulinen, suppléant. Monsieur Emanuel Bez, vérificateur, s'était fait excuser pour raison de maladie.

Monsieur André Locher, vice-président et trésorier de l'Association, a mis à notre disposition les pièces comptables nécessaires et a fourni toutes les explications utiles. Nous tenons à l'en remercier vivement.

De nombreux sondages nous ont permis de constater que :

- le bilan et le compte de profits concordent avec la comptabilité.
- la comptabilité est parfaitement tenue.

De plus, le budget est généralement respecté, les écarts restant dans les limites des impondérables.

Vu le résultat de nos contrôles, nous vous proposons :

- a) d'approuver les comptes qui vous sont soumis.
- b) de donner décharge au comité de sa gestion.
- c) de donner décharge au trésorier de l'exercice de sa fonction.

VI. Adoption des comptes 2000

Aucun avis contraire n'étant exprimé, le président remercie le trésorier, la commission de vérification et son rapporteur pour leur excellente tâche et leur dévouement, puis il invite l'Assemblée à approuver les comptes 2000 par un lever de mains.

VII. Budget 2000

Très brièvement, le trésorier commente en estimant qu'avec les remaniements de l'exploitation des banquets pour l'an 2001, le comité se permet d'espérer que ceux-ci satisferont au moins ses prévisions.

Le président ajoute qu'au vu de ce qui précède, une évaluation serait encore aléatoire, cependant il prévoit quelques années d'affaiblissement avant la reprise de la vitesse de croisière coutumière.

Sur ces paroles, le président lève la séance à 12h00 en conviant les membres à l'apéritif et au banquet qui suivra, ainsi qu'à la loterie, cette année particulièrement attrayante.

Le président: Jean-Pierre Dresco

La secrétaire: Catherine Veron

Le Château d'Oron, décor d'un mélodrame indien

17



Lisa Ray

Le dernier jeudi de juin, le château d'Oron est devenu la toile de fond de tournage d'une équipe de cinéastes indiens en quête de cadres exotiques et insolites pour une partie de la production du film « Kasoor » (la faute).

Sous l'oeil vigilant des responsables du château, un monde fantastique s'est déroulé : une trentaine de collaborateurs ont investi le château qui s'est transformé en un instant en Oronllywood :

du producteur au teaboy , chacun jouait un rôle efficace dans sa spécialité: le cameraman du haut de son fauteuil monté sur rail promenait son gros oeil de verre, sur la scène ou se déployaient les gestes dramatiques des acteurs - l'éclairagiste, pour les scènes extérieures, manipulait ses panneaux d'argent dans un angle savant par rapport au soleil - le réalisateur repérait les meilleurs perspectives - les maquilleurs pinceau et poudre à la main colmataient le moindre reflet de transpiration des acteurs - la coiffeuse, un peigne planté dans son chignon guettait une mèche dérangée - le teaboy distribuait des thés au lait doucereux à la cannelle et le cuisinier, à midi déballait ses préparations de riz, légumes, poulet tandori, galettes de blé et sauces épicées, conservées dans des récipients s'emboîtant les uns dans les autres.

Tout ce monde actif et concentré s'agglutinait autour des deux comédiens. L'actrice, héroïne du film, Lisa Ray, d'origine indo-canadienne, au corps souple et gracile enveloppé de taffetas rouge ou de tulles pastels aux drapés suggestifs et son partenaire, Apoorva Agnihotri aux expressions chargées d'émotions illustraient le rêve d'un amour privé d'espoir.

Le thème du film " Kasoor " , la faute, dépeint l'affinité symbolique de la vie moderne indienne et le rêve aux couleurs traditionnelles: un jeune prétendant (Apoorva Agnihotri) se languit d'un amour authentique pour une éblouissante jeune femme avocate, il en rêve. Celle-ci l'ignore, car follement amoureuse de son client, un ignoble meurtrier dont elle ignore les actes, qu'elle défend avec succès devant le tribunal. Par la suite, elle s'aperçoit de sa faute: écoeurée, abusée, elle abat le malfaiteur. Conclusion, la malheureuse héroïne finit par être accusée de ce meurtre et perdant aussi à tout jamais l'amour véritable d'Apoorva.

Pour la séquence du rêve le château a été la fresque idéale choisie par le réalisateur. La salle de Justice garnie de 67 bougies et le feu de cheminée allumé exprimaient les mouvements passionnés du coeur en pâmoison du prétendant et rehaussaient

19

l'attrance de sa bien aimée, le tout sur un fond d'inlassable musique indienne. Dans la bibliothèque, un son imaginaire émanait de la harpe posée dans l'embrasure de la fenêtre, jouée par la belle héroïne. Sa chevelure était libre et abondante, elle était drapée dans un sari rose, ses doigts translucides éclairés par le coucher du soleil, le



tout semblait issu d'un conte de fée...

Quand au crépuscule la petite troupe a remballé ses affaires, par enchantement ce décor éphémère s'est effacé et le château d'Oron a refermé ses lourdes portes sur une belle histoire de plus dans sa mémoire.

Le cinéma, un phénomène de l'Inde moderne,

il est classé en terme de producteurs de films comme le premier au monde, avec

une production de 700 à 800 films par année (et 28'000 films en cent ans !), des budgets considérables, une audience 75 millions par semaine et un star système qui n'a rien à envier à Hollywood.

Bombay, Madras Calcutta et Hyderabad sont les plus grands centres de production cinématographique. On collectionne les posters des grandes vedettes, on les décore de guirlandes sur les murs, et on ne manque pas d'aller voir leur dernier film. Pour 3 roupies, on a droit à trois heures de spectacle musical (27 roupies = 1.-); l'assistance vibre à l'unisson, rit et pleure sans retenue, des magazines de cinéma indien sont publiés en 13 langues !

Les héroïnes sont toujours douces et réservées, les héros tendres mais forts, les vilains sont toujours sournois et traîtres. Les films à succès ne brillent pas par l'originalité de leur scénarios mais par un chatoiement technicolor très professionnel et surtout par de la musique, des chansons et des scènes rêvées. Ces féeries sirupeuses, déconnectées des réalités du pays, dépeignent des histoires populaires ou des légendes à thème mythologique et religieux exploitant l'attitude de dévotion de la société indienne. Les scènes érotiques sont strictement limitées par le bureau de la censure, toutefois avec l'apparition des films "massala", films légèrement osés, un baiser est aujourd'hui admis.

En dépit de la masse de films mélodramatiques, parfois de qualité douteuse, le cinéma indien a produit des films reconnus internationalement : Salaam Bombay, Kama Sutra de Mira Nair, Bandit Queen de Shekhar Kapur...

Catherine Veron

(pour d'autres photos du tournage: www.swisscastles.ch/vaud/oron)

* Sources: Le monde diplomatique (juin 98)
Lonely planet (1997)
India, Orbis, London



Cette année 2000, le comité de l'Association pour la conservation du château d'Oron (ACCO) a décidé de rénover et consolider les murs de la terrasse extérieure du château, ainsi que ceux du pont d'accès à la cour intérieure.

Le dessus de ces murs était très abîmé (fig 1). La couverture avait disparu en plusieurs endroits, mettant ainsi à nu les pierres constituant le mur. Il était très tentant de toucher ces pierres, de constater qu'elles n'étaient pas fixées et de les balancer dans le jardin en contrebas. Il fallait agir, car les dégradations devenaient de plus en plus visibles et pouvaient mettre en danger les personnes qui se penchaient au-dessus du mur pour admirer les jardins du château.

Le comité a mandaté un tailleur de pierre, Pierre Lachat, pour réparer le haut des murs et consolider plusieurs fissures dans la muraille (fig 2). La surveillance des travaux a été assurée bénévolement par l'architecte Ivan Kolecek, membre du Comité.

Les anciennes pierres des couvertures abîmées ont été déposées et remplacées par des pierres de grès de Bollingen, de diverses longueurs mais de largeur constante et taillées au reparoir machine sur leur surface supérieure.

Le résultat peut surprendre au premier coup d'oeil, car la couverture du mur semble très plane et lisse (fig 3), alors qu'avant, c'était plutôt irrégulier !

Grâce à cette rénovation, le visiteur a la chance de pouvoir admirer ce mur tel qu'il était vers le milieu du 18ème siècle à l'époque où les Bernois ont restauré le château. L'usure du temps fera disparaître assez rapidement cet aspect " neuf ".

Nos hôtes de banquets ont déjà constaté un énorme avantage à cette nouvelle couverture, qui leur permet de poser leur verre pendant les apéritifs pour prendre une petite flûte.

Pour ceux qui aiment les chiffres :

Les pierres de grès utilisées mises bout à bout ont une longueur de 82,73 m. Nous avons utilisé 10 m³ de sable de gravière, 14 sacs de ciment, 20 sacs de chaux hydratée et 16 sacs de chaux hydraulique. Les ouvriers ont travaillé 811 heures.

Le coût des travaux est de Fr. 86'000.-. Sur ce montant, la subvention cantonale est de 20% et la subvention fédérale de 13%. Reste à charges de l'ACCO les 67% restants.



En relation avec ces travaux, nous avons retrouvé dans les archives des baillis bernois la description des travaux réalisés en 1765, le texte a été légèrement adapté à l'orthographe moderne pour en faciliter la lecture.

Toutes les murailles, tant extérieures qu'intérieures des jardins du château d'Oron ainsi que celles du pont et de la cour d'en bas sont en mauvais état, fautes d'avoir été réenduites, Les couvertes dont une partie sont en molasse sont usées et toutes dégarnies, en sorte que l'eau se filtrant par les dites murailles en fait tomber les pierres, ce qui arrive de même à la façade au vent du château.

Le dit très noble et généreux seigneur bailli de Diesbach a ordonné au maçon Grivel de faire un devis des matériaux nécessaires et du travail pour toutes les réparations de maçonnerie à faire au château d'Oron.

Ce qui a été exécuté comme ci-après:

Pour réenduire et regarnir toutes les dites murailles du jardin et cours, il faut au moins 13 bosses de chaux maigre de Savoie à prendre à St-Saphorin à 9£, soit en tout 117£, plus 110 chars de sable, et comme on n'en peut pas avoir de bon, sans le cribler et laver, le maçon demande pour le ramasser, cribler et laver 5 batz par char, donc en tout 55£

Il faut 120 pieds (35.16m) de pierre molasse de 2 pieds de largeur pour les couvertures de la muraille orientale du jardin et 48 pieds (14,06m) pour réparer les degrés, il faut 168 pieds à 1 batz le pied, pris sur les lieux dans le canton de Fribourg, soit en tout 16£16

Plus 300 pieds (87.90m) de pierre dure pour couvertes des murailles intérieures dudit jardin à 6 crutz le pied pris sur les lieux, soit en tout 45£

Archives cantonales vaudoise : (Bm2/2-1,p.409)

De l'inédit sur l'histoire architecturale du château d'Oron grâce à l'apport de la dendrochronologie

par
Daniel de Raemy
et le
Laboratoire romand de dendrochronologie

25

La Section des Monuments historiques et Archéologie du canton de Vaud, représenté par son conservateur M. Eric Teyssere et son adjointe, Mme Michèle Antipas, ont financé une campagne d'analyses dendrochronologique au château d'Oron menée fin 1997 et début 1998. La diversité des résultats obtenus permettent maintenant de mieux comprendre le développement de l'édifice, en particulier la progressive occupation du volume défini par les courtines autour de la cour intérieure et de la courette défensive disparue précédant la tour maîtresse (le donjon). Toutes les charpentes et les planchers analysés sont très anciens puisque ils sont formés de bois coupés entre 1262-63 et 1741-1742. Pour la localisation des prélèvements, nous renvoyons directement le lecteur au rapport établi par le Laboratoire romand de dendrochronologie. Nous joignons deux plans-esquisses qui faciliteront la localisation des diverses parties de l'édifice.

La construction du gros-oeuvre: seconde moitié du XIIIe siècle et début du XIVe

Le corps de logis occidental (fig. 1, **1, 2**) englobant l'entrée au château est le plus ancien. Son aspect côté cour a toutefois pu être modifié lors du chantier de 1478-1485. Les deux forts solivages que l'on voit dès l'entrée principale franchie et dans l'actuelle cuisine adjacente, supportant la bibliothèque et la «salle de musique» ont visiblement été montés vers 1307, respectivement vers 1309-1310. Sous réserve d'une analyse archéologique qui sera seule en mesure de le prouver complètement, on peut avancer comme hypothèse que les datations données ici situent certainement la construction des actuelles courtines du château au début du XIVe siècle. La forme des embrasures d'archères à chambre quadrangulaire en partie conservées dans la courtine nord-ouest confirme cette date tardive puisque ce type n'apparaît dans nos régions que vers 1275-1280. Ces constats démontrent donc que le château d'Oron a été l'objet d'un renforcement très considérable en une période que l'on sait politiquement agitée, durant laquelle nos régions vivent un état de guerre presque constant. Elle commence dans les années 1280 pour s'achever en 1316. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mettre en évidence ailleurs, la plupart de nos châteaux régionaux ont alors été l'objet de travaux très importants¹; ces derniers ont parachevé l'évolution du bois à la maçonnerie qui caractérise le XIIIe siècle: les palissades, corps de logis et tours de bois ont été remplacés par des courtines, des bâtiments et des tours en pierre. A Oron, un plain-château en maçonnerie se serait substitué à un ensemble encore en bois (fig. 2).

Une poutre est visiblement un réemploi puisque elle a été datée de 1262-1263. Elle témoigne assurément d'un chantier important antérieur. Peut-être faut-il rattacher à ce chantier la partie nord-est du château, soit le réduit seigneurial qui aurait pu englober la tour maîtresse et un éventuel corps de bâtiment ayant servi de résidence-refuge, tous deux desservis par une petite cour. On constate simplement que cette date est très proche de la première mention textuelle explicite du château qui apparaît en 1261.

Sous les Gruyère: les grandes transformations du dernier quart du XVe siècle

Les résultats mettent en évidence les très gros travaux menés sous les Gruyère, soit François, fils de François 1er et frère de Louis, comte de Gruyère (env. 1475 - 1500), Jean 1er (1501-1514) et Jean II (1514-1539). Cela tranche pour nous la question de l'attribution de ces travaux que nous aurions pu imaginer plus tardifs, au début de la période bernoise, notamment lors du grand chantier de 1588-1590. En effet, contrairement à ce que nous imaginions dans notre rapport de mars 1992, l'aménagement actuel des corps de logis ne saurait être rattaché à ce chantier. Ce dernier s'est limité à la reconstruction du portail d'entrée, à la création de l'escalier et à la galerie de pierre **3** précédant la bibliothèque dans la cour intérieure, ainsi qu'à la disposition d'espaces voûtés et éclairés de fenêtres à l'intérieur du donjon.

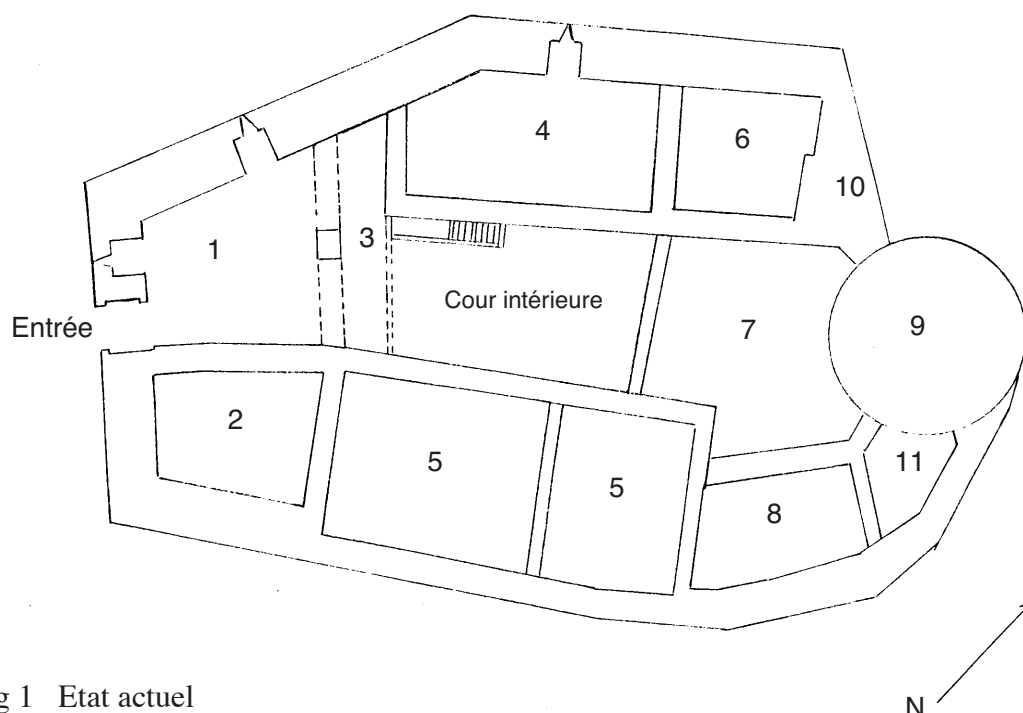


Fig 1 Etat actuel

Les dates trouvées montrent que les travaux sous les Gruyère ont commencé à la fin des guerres de Bourgogne. On sait que ce lignage avait choisi le camp confédéré et non celui de Bourgogne-Savoie. Ce château n'a donc pas été incendié par les Suisses. Il aurait en revanche été occupé en février 1476 par Jacques de Romont pour Jacques de Vergy qui prétendait à l'héritage d'Oron contre François 1er de Gruyère. Cette occupation n'a assurément pas été synonyme de destruction. Oron est un bon exemple de la politique dispendieuse des Gruyère, ce qui a conduit son dernier représentant, Michel, à la banqueroute bien connue. En 1555, le château et la seigneurie sont saisis et revendus à Hans Steiger, trésorier général du Pays de Vaud. Ce patricien, et après lui la ville de Berne qui en devient possesseur dès 1557, ont ainsi touché un édifice qui devait être en bon état et qui a alors pu servir de siège baillival à moindre frais². Comme on le constate pour la plupart des châteaux qu'ils ont occupés après le départ des Savoie, LL.EE. attendront les années 1580 pour y effectuer des travaux importants visant à améliorer surtout leur confort.

Les travaux de charpenterie n'ont commencé que vers 1478 pour se terminer sans doute vers 1485. L'analyse dendrochronologique des charpentes qui reste à faire devrait préciser la date de la fin du chantier. Tous les gros solivages et les plafonds

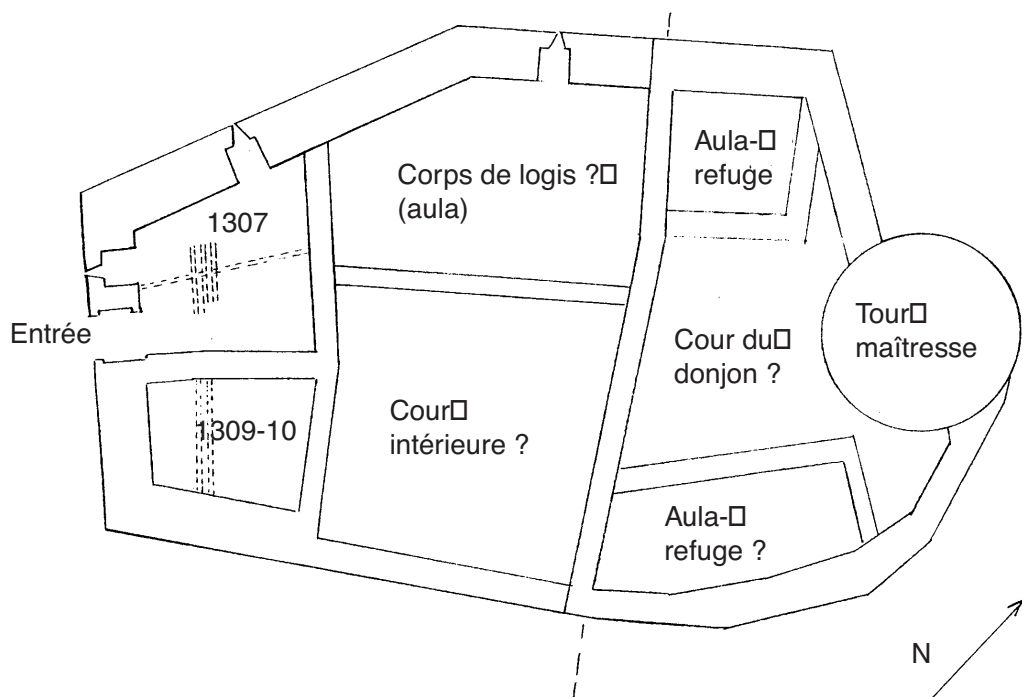


Fig 2 Etat au début du XIVème siècle

«à la française» des deux ailes **4, 5, 6** qui bordent la cour intérieure au nord-ouest et au sud-est sont attribuables à ce chantier, formés de bois abattus dans la période 1478-1480. On peut donc imaginer que ces deux corps de logis ont été intégralement reconstruits à cette époque en des dispositions assez différentes de ce qui devait prévaloir au moyen âge, d'après ce que l'archéologue Werner Stöckli avait mis au jour lors d'une fouille menée dans la cour en 1974³ (fig. 2). Le style des fenêtres sur cour à croisée et ornées d'accolades, proches de celles du château d'Yverdon (entre 1484 et 1503), confirmerait ce fait. Dans le Corps de logis nord-ouest **4**, la voûte en brique du niveau inférieur s'inscrit également dans une typologie-en vogue à cette époque (voir les voûtes en brique des châteaux de Gruyères, Bulle, Champvent ou encore Coppet, toutes de la seconde moitié du XVe siècle). L'ampleur exacte des maçonneries à attribuer à ce chantier ne sera toutefois déterminée que par l'analyse archéologique des façades et des murs. On imagine toutefois que le bâtiment nord-ouest **4** a été étendu en direction du donjon, car la cuisine **6** aurait été édifiée dans la cour du donjon, au delà-de la courtine qui devait séparer cette dernière de la cour du château bas.

Attribuable également à ce chantier le petit corps de logis **8**, proche du donjon, recouvert d'une charpente faite de bois abattus en automne-hiver 1481-1482. A l'intérieur cependant les solivages n'ont pu être datés. On pourrait imaginer qu'ils remontent aux travaux des années 1747-1749 lorsqu'on perce dans la courtine les nombreuses fenêtres qui éclairent actuellement les deux étages supérieurs de ce bâtiment. Ce petit bâtiment a peut-être remplacé un édifice primitif qui devait constituer une aula-refuge, soit le réduit seigneurial, à proximité immédiate du donjon, en une situation analogue à ce qu'on observe au château de Lucens.

Les résultats des analyses dendrochronologiques permettent encore quelques considérations générales. Tout d'abord, il faut relever que les plafonds «à la française» sont ici très précoces; il s'agit à notre connaissance des exemples régionaux les plus anciens connus jusqu'ici. Ensuite, ces données montrent que ce profond remaniement des dispositions intérieures est contemporain de la réfection en brique des parapets du chemin de ronde, apport piémontais que Marcel Grandjean attribuait au comte François 1er de Gruyère, bien en cour en Savoie et qui avait justement épousé Bonne de Costa, fille du seigneur de Bene et Carru en Piémont⁴. Cette attribution reste valable: ce chemin de ronde aurait pu constituer la première étape des transformations lorsque les anciens corps de logis sont encore debout: on pourrait le situer vers 1475 (si ce n'est encore juste avant), lorsque la situation politique

contraigne les Gruyère à renforcer leur château. François aurait alors fait réaliser un projet déjà conçu à l'époque de son père. Pourquoi ne pas attribuer ce chemin de ronde à un des derniers carronniers lombards de cette période, en activité dans nos régions, Antoine Rivet de Dronero, habitant à Lausanne, attesté en 1474-1475 au château de Sainte-Croix et à Moudon en 1488-1489 encore⁵?

XVIème siècle: l'intégration de la tour maîtresse aux corps de logis.

A l'origine, la tour maîtresse **9** devait être isolé du bas château et de ses corps de logis qui n'allaient pas s'appuyer contre lui. De façon analogue à ce qu'on voit aujourd'hui à Lucens, cet isolement devait être marqué par une petite cour intérieure qui le précédait et une courtine dont les dispositions exactes nous échappent. On l'a vu, cette cour intérieure a certainement déjà été réduite lors des travaux de 1478-1485 avec la construction des deux corps de logis renfermant la cuisine **6** et l'actuelle salle de réunion du comité **8**. Dès lors, il aura été tentant de couvrir les petits espaces qui subsistaient à proximité du donjon **10**, **11** et **7**, lesquels ont alors joué le rôle de service à la résidence (garde-manger, fumoir, galerie etc). Cela a été exécuté sous Jean II de Gruyère puisque les charpentes qui couvrent ces volumes ont été datées par les dendrochronologues de la première moitié du XVIème siècle, respectivement vers 1519, vers 1530 et peut-être vers 1536. A une simple galerie en bois qui devait opérer la jonction entre la cuisine du nord-ouest **6** et les salles du sud-est **5**, on a sans doute alors substitué un vaste couvert formant portique sur la cour, encore en bois, appelé à desservir le donjon également, qui est recouvert en 1532. Toutefois, pour ce dernier, la charpente actuelle a dû remplacer une plus ancienne, même si on peut imaginer qu'à l'origine cette tour pouvait présenter un couronnement défensif à ciel ouvert; à l'intérieur, la création des voûtes et des fenêtres en 1588-1590 par le maçon valsésien Antoine Pauly sous LL.EE. l'a définitivement intégrée à l'habitation du château.

Le plafond à caissons de la Bibliothèque

Si les plafonds «à la française» font une apparition précoce à Oron vers 1478-1480, il faut constater que le spectaculaire plafond à caissons de l'actuelle bibliothèque **1** est un archaïsme puisque les analyses dendrochronologiques situent ses bois coupés autour de 1531. Cela infirme ce qu'on pensait jusqu'ici à la suite d'Albert Naef, à savoir que ce plafond aurait pu être de la main d'Aymonet Corniaux, l'auteur de ceux du même type à Chillon dans les années 1430⁶.

Le grand vestibule du XVIII^e siècle - 7.

On l'a dit, la façade actuelle définissant l'extrémité nord-est de la cour intérieure est une création tardive. Dans sa conception originale, il faut sans doute la situer au début de XVIII^e siècle, peu avant 1731, année où l'on réalise trois fenêtres et où on semble terminer la construction de ce mur⁷. Il est tout à fait possible que ce mur se soit installé sur la courtine primitive qui devait fermer de ce côté la cour du donjon, progressivement grignotée dès l'agrandissement des corps de logis en 1478-1485. Par un sondage ponctuel pratiqué dans la cour, Werner Stökli avait constaté que cette façade avait été bâtie sur un mur beaucoup plus ancien⁸. Il peut s'agir de la face d'une ancienne tour carrée, mais on peut également l'interpréter comme la courtine primitive qui devait fermer de ce côté la cour du donjon. Une fouille archéologique sera seule à même de définir son extension, ses dispositions et sa fonction précises. La nouvelle façade a assurément remplacé des galeries ouvertes protégeant un escalier au-dessous duquel se trouvent les prisons, toujours existantes. En 1575, les comptes baillivaux mentionnent effectivement la galerie d'accès à la cuisine; en 1664-1665, cette même source évoque les prisons⁹.

Ces structures en bois où se réunissent les corvées et la domesticité du château, désormais protégées par la façade construite vers 1731 mais très anciennes, menacent ruine et on se voit obligé de les changer pour le plancher actuel et la galerie intérieure menant aux étages supérieurs du donjon et des petits corps de logis adjacents. Ces travaux sont exécutés en 1744 avec du bois qui est entreposé près des écuries extérieures. L'analyse dendrochronologique a pu démontrer que ce bois a été coupé en automne-hiver 1741-1742; il n'a donc pas été immédiatement mis en oeuvre car le devis des travaux, présenté sans doute fin 1741, n'avait alors pas été accepté par la chambre des bannerets et du trésorier romand¹⁰, même si celle-ci avait autorisé le bailli Beat Ludwig Thormann à se procurer le bois. Les analyses du laboratoire ont mis également en évidence de très nombreux réemplois dans ce secteur, du sol à la charpente. A notre sens, les réfections du XVIII^e siècle ont largement réutilisé les matériaux préexistants.

Le décor en trompe-l'oeil qui vient de faire l'objet d'une restauration par l'atelier de Jozef Trnka a été exécuté en 1744 ou peu après lors de l'importante réfection des appartements baillivaux de 1747-1749 sous la direction de l'architecte Jean-Pierre Delagrangé. A l'occasion de cette réhabilitation, on a pu constater que ce décor

n'entoure pas les fenêtres donnant sur la cour intérieure. En effet, toute la partie supérieure de la façade a été refaite vers la fin du XIX^{ème} siècle, sans doute pour y insérer les baies actuelles, imitations néogothiques de celles de 1478-1485 ajourant le corps de logis nord-ouest.

Conclusions

L'apport de la dendrochronologie a été très utile pour un édifice mal documenté par les sources écrites du Moyen-âge, peu nombreuses et imprécises, bien qu'à notre avis la collecte des informations n'est pas encore complète, surtout pour les périodes les plus anciennes du château. Il ne faut pas oublier que cette science auxiliaire de l'histoire ne se borne qu'à dater la coupe des bois, utilisés ensuite par les maîtres d'oeuvre. Pour que cet apport puisse contribuer à l'histoire architecturale de l'édifice étudié, il s'agit de mener ensuite une étude serrée des étapes de construction, où l'archéologie a toute son importance. Cette discipline est encore peu intervenue au château d'Oron. La présente étude n'est qu'une base de travail; elle devra faire l'objet d'obligatoires vérifications lors de travaux futurs (fouilles dans les sous-sols ou la mise à vif des maçonneries en élévation). Dans l'immédiat, on pourrait encourager à poursuivre le programme d'études dendrochronologiques, tel que nous l'avons défini à la fin 1997. Il devrait permettre de poursuivre la datation des charpentes. Cela permettra de mieux cerner la durée et la progression du chantier de 1478- 1485. Cela devrait autoriser également d'apporter d'utiles précisions sur les travaux de la fin du XIII^e siècle et du début du suivant avec l'étude des bois dans les échauguettes circulaires, de cette époque assurément.

¹Voir *Le Pays de Vaud vers 1300*, cours public publié par Agostino Paravicini Bagliani, Lausanne 1992, en particulier les contributions de Bernard Andenmatten, de Jean-daniel Morerod et de Daniel de Raemy

²voir Héli Liard, *Le château et la seigneurie d'Oron*, Neuchâtel 1979 (Trésors de mon Pays). Dans cette plaquette, Héli Liard écrivait que Steiger avait «sérieusement remis en état» le château. Cette affirmation nous paraît maintenant erronée.

³Werner Stöckli, *Oron- Château, Rapport de la fouille archéologique en 1972*, Moudon mars 1974. Rapp. dactyl. déposé aux SBE et aux archives du château d'Oron. Sondage No 2. Dans ce sondage, un mur longitudinal, parallèle à la façade du corps de logis nord-ouest, a été mis au jour. A notre sens, ses dispositions ne permettent aucune conclusion quant à la position du corps de logis qu'il définissait. Ce bâtiment aurait pu se trouver aussi bien d'un côté que de l'autre, soit au sommet ou sur le flanc nord-ouest de l'éperon molassique sur lequel est posé le château actuel.

⁴Marcel Grandjean, «maçons et architectes «lombards» et piémontais en Suisse romande du XIVème siècle à la Réforme- dans *Florilegium, Scritti di storia dell'arte in onore di Carto Bertelli*, Milan 1995, pp. 78-89.

⁵La carrière de ce maçon a été mise en évidence par Marcel Grandjean dans l'article cité en note 3. Son activité à Sainte-Croix et à Moudon est attestée par les comptes de ces deux châtelainies savoyardes déposés aux Archives d'Etat de Turin (AST, SR, inv. 70, fol. 179, mazzo 16 et fol. 109, mazzo 18)

⁶Daniel de Raemy, «Aymonet Corniaux, maître des oeuvres de la Maison de Savoie, son activité en Pays de Vaud et en Chablais», dans *Amédée VIII - Félix V premier duc de Savoie et pape (1383- 1451)*, études publiées par Bernard Andenmatten et Agostino Paravicini Bagliani, Lausanne 1992, BHV no 103. pp. 327-335, p. 333. Notre affirmation s'appuyait sur une communication orale de M. Héli Liard, qui n'avait pu être vérifiée et surtout sur le rapport d'Albert Naef sur le château d'Oron, des 12-13 juin 1915, déposé aux archives des monuments historiques, pp. 10-11 (ACV/AMH/A1 31 -1). En relevant certaines différences d'avec ceux de Chillan, Naef avait toutefois émis plus tardivement l'hypothèse que ce plafond fût du XVIe siècle.

⁷ACV/Bp36-33/p.64/ compte baillival, 28-08-1731: Für 11 Fuder Steinen, Führlohn, zu der Face des membres communs, 45fl, dem Steinbrecher Joseph Buchilli, von Possi, für 87 Schuh [26,77m], 25fl 9; p-60,03-07-1733: Dem Glaser von Vivis, dass er 3 Pfänster im membre commun für die neuwe face zurecht gemacht, für founierte Bley, Ritendt (?)

33 Glas, 2 Tag, 13fl.

⁸Wemer Stöckli, rapport cité en note 4.

⁹ACV/Bp36-8/compte baillival de 1575: Umb 3x12 Laden... uff der Louben for der Kuchi. ACV/Bp36/22/ compte baillival de 1664-65: Christoffet Fuchs ein neüwe Porten an der Gefangenschafft under der Stägen, gemacht... 32fl.

¹⁰ACV/Bbl-61/p.556: manual de la Chambre romande des banneret, séance du 17 avril 1744: Weilen aber MGH wohl bekannt, daB das sogenante Pallier, oder Membre commun, allwo die Courvées sich versamben und gespieBen werden, in einem sehr gefährliche Zustand sich befindet, und umumbgänglich nöhtig ist da zu remiedieren, ais wollend hochdieselben, hiermit dem H. Landvogt bewilliget haben, noch Ausweis copeyl. hiermit wider zurückkommenden Devises, diese Repationen währschafft und verdingmäBig bewerkstelligen zulaßen... samethafft da das Bauwholtz bey der Stall ist, belauffen auf 352 Franken 10s; ACV/Bp36-35/p.43: compte baillival 1744-45: Für Reparation deB groBen Palier zwuschen der Kuchi und Sahl, 883fl.

*Daniel de Raemy
et le
Laboratoire romand de dendrochronologie*

La Vallée de la Broye est prodigue de villages groupant de très anciennes demeures qui ont conservé tout le caractère du passé. A Oron-la-Ville, ces vénérables bâtisses, témoins immuables de l'histoire de la Contrée d'Oron représentent pour nous, une source combien attachante et féconde en souvenirs de ceux, qui jadis les ont érigées et ceux, qui jadis les animèrent.

La Maison Pasche, située au carrefour des routes de Châtillens, Promasens et Palézieux, a été construite en 1556 à l'époque dite «bernoise». Cette date se trouvait sur une poutre en chêne qui a été enlevée lors de la reconstruction des galeries au nord de la maison. Elle figure parmi les Monuments historiques, dont les parties classées sont : l'extérieur de la Maison, sa grange qui date de 1723 et dans la jardin, un ancien four.

Elle a été la demeure de Charles-Louis Pasche (1836-1914), historien, auteur d'une étude sur la Contrée d'Oron, puis de son fils Théo Pasche, artiste peintre, décédé en 1965 à l'âge de 86 ans. Tous deux ont aimé cette maison et au fil des ans ont noté les phases de son évolution et de ses transformations. C'est à Charles Pasche, que nous devons une première notice très complète, que je résume ici : cette maison dite «Corboz» fut bâtie en 1556 par cette famille bourgeoise d'Oron et l'une des principales de la contrée. Citée à Oron dès 1344, plusieurs de ses membres furent notaires, banderets et revêtus de fonctions publiques.

De 1600 à 1617, elle devint la propriété de François Pasche, Châtelain de Hautcrêt, d'Oron et de Palézieux. C'est probablement après sa mort que ses biens furent mis en discussion. La maison d'habitation devint alors, par collocation, la propriété de l'Etat de Berne, lequel la revendit le 10 août 1687 à Egrège et Prudent Isaac Corboz, secrétaire baillival au bailliage d'Oron.

En 1759, elle devient la propriété de l'Avoyer Steiger, qui l'avait acquise de Wilhem Corboz, dernier représentant de cette famille. Bientôt remise en vente, la maison trouva acquéreur, en la personne de Jean-Pierre Pasche, Curial du bailliage d'Oron (l'arrière-grand-père de Charles Pasche), pour le prix principal de 2000 florins, "outre les vins à forme des loix".

Le 19 avril 1762, l'acte de vente fut signé au château d'Oron, en présence du «Noble et Généreux Jean Knecht, Seigneur Baillif d'Oron agissant au nom de son Excellence l'Illustre et Puissant Seigneur Avoyer Steiger».

La maison subit d'importantes transformations dans le cours du XVIIIe siècle. Jadis, les fenêtres à meneau et accolades étaient moulurées d'après le mode usité au XVIe siècle, mais la molasse étant rongée par le temps, elle a été retournée, la partie ornée dans la maçonnerie. En façade on distingue un chapiteau provenant des ruines du couvent de Hautcrêt.

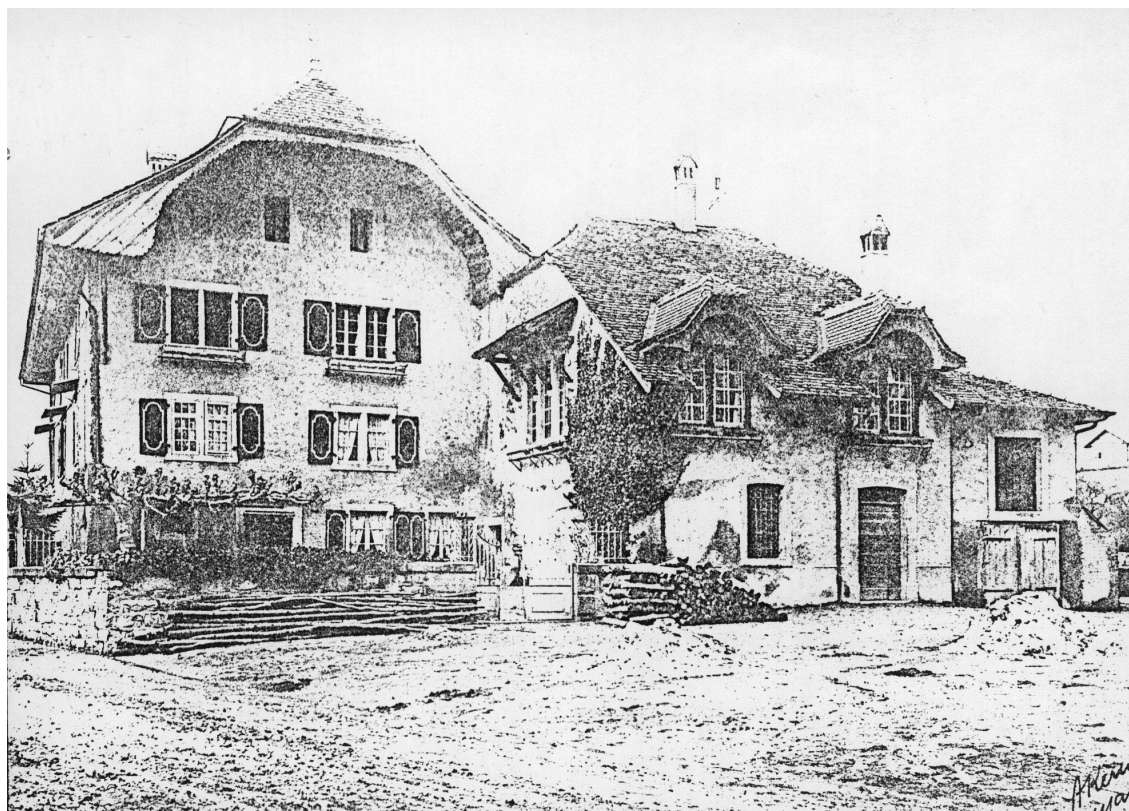
Autrefois, tout le rez-de-chaussée était en caves. C'est probablement dans le XVIII^e siècle que deux caves ont été transformées en cuisine et chambre à manger. La grange de 1723 a été transformée en 1906, en atelier pour peintre et dépendances.

En 1909, Charles Pasche fit repeindre les volets en brun en restituant la filet rouge style Louis XIV, ce qui fut fort remarqué par les passants amateurs de vieilles maisons.

Une belle photo de Charles Pasche, prise dans son cabinet de travail, nous montre un détail très intéressant; le haut de la fenêtre comporte encore des cibles ou culs de bouteilles.

Ce sont ensuite les notes de Théo Pasche qui nous renseignent sur l'évolution de la maison : en 1927, il exécute la première transformation importante au 2^{ème} étage en faisant une chambre à manger, une cuisine, chambre de bain et des WC. Il perce sept fenêtres sur la façade est, qui auparavant était en grenier.

En 1929, l'ancienne écurie aux chevaux devient un garage. En 1932-33, Théo modifie le 1^{er} étage et cite une impressionnante suite de travaux de modernisa-



La Maison Pasche - 1900

tion de cette ancienne demeure. Dans le corridor d'entrée, des planches blanchies à la chaux recouvraient de belles poutres du XVI^e siècle. Théo va les enlever et redonner ainsi à ce plafond, son aspect d'origine. Ce couloir, lieu d'accueil de sa maison recevra comme décor, une superbe stalle provenant de la galerie du jubé de la cathédrale de Lausanne, démolie en 1827. Cette stalle fut reconstituée à l'aide de plusieurs éléments par Théo Pasche et le charron Henri Ledermann. Aujourd'hui, elle a trouvé une place de choix au château d'Oron, dans la chambre du Prieur et rappelle que Pierre d'Oron fut évêque de Lausanne de 1313 à 1323.

En 1956, il commence les travaux de nettoyage et de transformation de la cuisine du rez. Il reconstruit le foyer, les pierres d'angles sont les socles des monuments funéraires de ses parents. Les deux colonnes de marbre avec inscription de leurs noms et dates sont couchées dans le foyer et recouvertes de maçonnerie. Cette ancienne et belle cuisine a reçu bien souvent, autour de sa longue table, des hôtes de marque pour une réception, une fête ou un mariage.

La famille Pasche

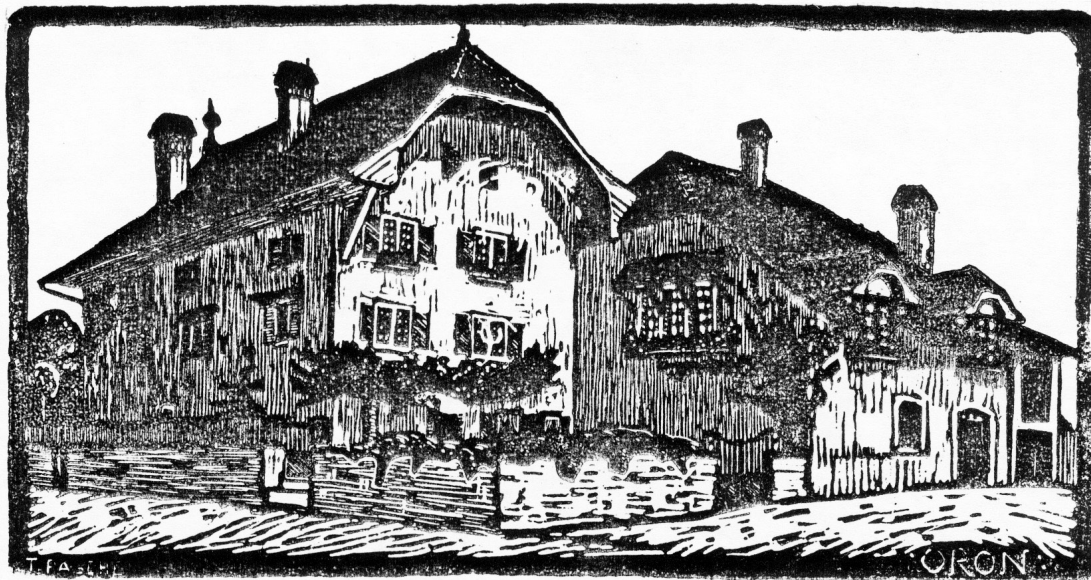


La Maison Pasche - 1930

Charles-Louis Pasche naquit le 7 juillet 1836 dans la maison familiale. Si nous remontons à ses ascendants du côté paternel, nous trouvons à partir du XVIII^e siècle des notaires et des magistrats. Parmi eux, son cher grand-père, Frédéric-Samuel Pasche, qui prit une part active à l'émancipation du Pays de Vaud. Il dit à son propos: " Enfant, j'aimais à me placer entre ses jambes et à lui entendre raconter les scènes de la Révolution et de l'Insurrection des Bourla-Papey. Dans les dernières années de sa vie, il sentait encore son révolutionnaire. " De cet homme vif et énergique, Charles Pasche conserva une relique ... le fauteuil brodé du dernier bailli, Jean-Rodolphe de Mulinen, que son grand-père décida de «récupérer» comme souvenir. Charles Pasche ne voulut jamais quitter son pays natal et ses concitoyens entourèrent sa vieillesse de sympathie et de respect.

Théo Pasche

Enfant d'Oron, peintre de talent, il devint le chantre de notre région. Il fut élève



de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève et celle des Arts Décoratifs de Paris. Après avoir été l'assistant de Ferdinand Hodler, dont il subit fortement l'influence, il participa au brochage des décors de la première représentation de «Aliénor» en 1910 au Théâtre du Jorat à Mézières. Il créa ensuite à Oron, en collaboration avec sa première épouse Claire Battier, décédée en 1951, artiste peintre et élève de Ferdinand Hodler, elle aussi, un atelier d'Art Décoratif qui a produit des céramiques et de merveilleuses peintures sur étoffes. Rappelons qu'en 1926, Claire Battier tint le rôle de Sybille, mère de Robert, dans la touchante légende d'Aliénor à Mézières.

Dans son atelier avec sa grande verrière, Théo Pasche recevait autrefois les visites fréquentes de C.- F. Ramuz, Paul Budry et Gustave Roud, qui aimaient prendre les «dix heures» chez leur ami. Une pensée reconnaissante va vers Madame Jeanne Pasche, la seconde épouse de Théo, qui jusqu'à l'extrême limite de ses forces a été la fidèle gardienne de cette demeure, véritable petit musée où l'on découvrait tant de beauté. Les pièces aux belles boiseries avaient conservé leurs plafonds aux poutres apparentes. Des meubles anciens, telle cette superbe crédence qui porte la date de 1718 avec un type d'assemblage, sans clous, une merveille. Le salon peint en ton pastel avec son mobilier Louis XVI, et dans une chambre, un magnifique ciel de lit offrait un décor de rêve !

La Fondation Théo Pasche conserve toujours quelques émouvants souvenirs laissés par ceux qui jadis animèrent ces lieux.

Actuellement, la maison Pasche, dite la Vieille Maison, appartient toujours aux descendants de cette famille. Et comme le hasard fait bien les choses, cette antique demeure, qui a vu fleurir l'Art sous toutes ses formes, reste aujourd'hui encore, un endroit privilégié pour accueillir les oeuvres des artistes de notre temps.

Elisa Rossier



Le Cycle 2000 de nos conférences fut éclectique avec la présence de MM. Jean-**Pierre Hocké**, Chef du Service des Affaires extérieures du Canton de Vaud, Patrick Aebischer, Président de l'EPFL et Bernard Bertossa, Procureur général du Canton et République de Genève.

Si l'exposé de M. Hocké " Kosovo, Bosnie: enfer ou damnation " nous a amenés hors de nos frontières terrestres, en nous retraçant l'historique, voire la genèse des régions de l'ex-Yougoslavie, il nous a également rappelé leurs difficultés endémiques présentes et passées à s'entendre, ainsi que les problèmes à venir. Monsieur Hocké nous a laissé entrevoir la complexité de la situation dans ces pays, permettant à l'assistance de mieux saisir les enjeux encourus par toutes les ethnies en présence dans cette région.



Avec le président de l'EPFL, nous sommes partis directement dans un autre monde, plus futuriste, presque virtuel pour certains, tant la science conserve ses mystères. **Monsieur Aebischer** nous a démontré, à partir de cas précis de manipulation génétique, l'utilité de rassembler les secteurs chimie, physique de nos Universités avec l'EPFL et Genève. Belle démonstration de nos scientifiques, acrobates et parfois magiciens à nos yeux qui, sans l'accompagnement performant de la technologie et les start up spécialisées n'aboutiraient pas dans leur recherche à extraire des gènes. Les cultiver et les réintroduire dans les cellules pour permettre de corriger une maladie héréditaire. L'éthique est toujours remise en question selon les lois en vigueur, et des groupes d'éthiciens jouent les garde-fous, même parfois de manière un peu lourde, voire dépassée nous laisse entre Monsieur Aebischer.

Vint la justice avec **Monsieur Bertossa**, " la justice face à la corruption ", dont



il nous explique les méandres, lui qui, depuis son élection en 1990 en tant que procureur, intervient dans de nombreuses procédures tant en Suisse qu'à l'étranger. Le fléau de la corruption est mondial, mais le carrefour en est souvent la Suisse et son secret bancaire. Les jeux dispendieux de la corruption, un mal insidieux qui empoisonne la vie politique et qui nuit au développement de nos relations avec de nombreux pays. Les polémiques sont innombrables, mais les décisions sont lentes car les chemins tortueux et semés d'embûches administratives. Souvent des fonds retrouvés, illégalement placés dans nos banques sont retournés à leur pays d'origine, mais replacés en Suisse à brève échéance par le successeur politique tenté par les mêmes démons accaparateurs que son prédécesseur. Ce qui devient parfois un juteux marché pour des avocats peu scrupuleux.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de ces conférences et nous nous retrouverons l'an prochain aux dates suivantes dont vous pouvez d'ores et déjà prendre note : les mercredis 10 et 31 octobre et le mercredi 14 novembre.

Marianne Corboz

Situation financière de l'Association

42

Bilan au 31 décembre 2000

1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux	18'175.95
11.	Caisse	0.00
12.	Matériel d'exploitation.....	1.00
13.	Immeubles et terrains	1'400'000.00
14.	Musée, tableaux, mobilier	423'000.00
15.	Bibliothèque	600'000.00
17.	Compte épargne BCV	288.05
24.	Compte courant BCV	8'532.75
2.	Passif	
25.	Réserve animation.....	54'378.85
26.	Réserve pour restauration.....	12'883.00
22.	Capital	2'382'735.90
	Totaux :	2'449'997.75
	2'449'997.75	

Compte de pertes et profits au 31 décembre 00

3.	Le Comité	Charges	Revenus
350.	Frais du Comité	819.20	
351.	Salaire de la secrétaire	21'800.00	
354.	Frais de bureau	5'526.90	
*	Total :	28'146.10	
4.	Finances		
400.	Revenu du capital.....		40.15
450.	Frais de ccp	442.65	
451.	Intérêts et frais bancaires.	121.35	
*	Total :	564.00	
	40.15		
5.	Bâtiment		
500.	Revenus des locations		41'961.60

501.	Redevance du restaurateur	89'403.55
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Participation d'entreprise	10'729.20
505.	TVA	11'362.40
550.	Salaire du gardien	57'005.00
551.	Salaire des aides et remplaçants	6'712.00
552.	Assurances sociales	14'779.30
554.	Assurances incendie et RC	4'849.80
556.	Produits de nettoyage	754.65
557.	Electricité, bois, mazout.....	36'854.00
558.	Téléphones du château	1'772.95
560.	Achat d'eau	2'528.05
559.	Matériel de jardin, fleurs	465.10
563.	Amortissement de l'immeuble.....	0.00
564.	Amortissement du matériel d'exploitation	0.00
570.	TVA: impôt préalable	10'276.20
571.	TVA: impôt payé	3'991.10

* **Total :** **139'988.15.....164'256.75**

6. Travaux

651.	Travaux d'entretien et réparations	11'645.70
653.	Entretien du système alarme	10'432.75
650	Restaurations historiques	38'923.00
601	Subsides fédéraux	
	38'923.00	

* **Total:** **61'001.45.....38'923.00**

7. Musée

700.	Recettes visiteurs	6'810.40
701.	Ventes de souvenirs	988.80
704.	Mariages civils	5'650.00
750.	Salaires des guides	7'106.10
751.	Bibliothèque: entretien.....	4'800.00
754.	Achat de matériel	0.00
755.	Publicité	2'438.15

758.	Amortissement sur musée et bibliothèque	0.00	
*	Total :	14'344.25	13'449.20
8.	L'Association		
800.	Cotisations des membres	28'480.00	
801.	Dons reçus	2'242.00	
802.	Tombola Assemblée générale.....	3'910.00	
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	3'650.00	
804.	Participation imprimeur	900.00	
805.	Animation: recettes	7'717.00	
850.	Assemblée générale	4'249.20	
851.	Imprimés et bulletin	7'777.00	
852.	Cotisations à d'autres associations.....	710.00	
860.	Animation	7'717.00	
*	Total :	20'453.20	46'899.00
Totaux	264'497.15	263'568.10
	Perte de l'exercice.....	929.05	

Budget 2001

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité	1'000.00
351.	Traitement des secrétaires	70'000.00
354.	Imprimés et fournitures de bureau	6'000.00
*	Total :	77'000.00
4.	Finances	
400.	Revenu du capital, intérêts	500.00
450.	Frais de ccp	500.00
451.	Intérêts et frais bancaires.	200.00
*	Total :	700.00
5.	Bâtiment	

45

500.	Revenus des locations	120'000.00
501.	Redevances des restaurateurs	120'000.00
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Participation d'entreprise	0.00
505.	TVA	9'000.00
550.	Salaire du gardien	57'000.00
551.	Salaire des aides	10'000.00
552.	Assurances sociales	19'600.00
554.	Assurances incendie et RC	5'000.00
556.	Produits de nettoyage	1'000.00
557.	Electricité, bois, mazout	37'000.00
558.	Téléphones du château	2'000.00
559.	Matériel jardin, fleurs, divers	2'000.00
560.	Achat d'eau / taxes épuration	5'000.00
561.	Fausses alarmes	300.00
570.	TVA: impôt préalable	3'000.00
571.	TVA: impôt payé	6'000.00

* **Total :** **147'900.00259'800.00**

6. Travaux

650.	Restaurations historiques	0.00
651.	Travaux d'entretien et réparations	50'000.00
653.	Entretien du système alarme	3'000.00

* **Total :** **53'000.00**

7. Musée

700.	Recettes des visiteurs	10'000.00
701.	Ventes de souvenirs	2'000.00
704.	Mariages civils	6'000.00
750.	Salaire des guides	9'000.00
751.	Bibliothèque: entretien	5'000.00
754.	Achat de matériel	2'000.00
755.	Publicité	10'000.00
757.	Amortissement sur souvenirs	0.00

758.	Achat de souvenirs	2'000.00		46
*	Total : 28'000.0018'000.00	
8.	L'Association			
800.	Cotisations des membres	29'000.00		
801.	Dons des membres	2'000.00		
802.	Tombola Assemblée Générale	3'000.00		
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	3'700.00		
804.	Participation imprimeur	900.00		
805.	Conférences du château	10'000.00		
850.	Assemblée générale	4'000.00		
851.	Imprimés et bulletin	8'000.00		
852.	Cotisations à d'autres associations	1'000.00		
860.	Animation	10'000.00		
*	Total: 23'000.0048'600.00	
	Totaux	329'600.00326'900.00	
	Excédent des charges		-2'700.00	

Comptes travaux 2000

	Charges	Revenus
306. Dons de la Loterie Romande.....		100'000.00
307. Intérêts bancaires.....		1'945.72
308. Produits de l'ACCO.....		42'883.00
403. Entreprises	103'402.25	
404. Intérêts bancaires.....	7.77	
405. Attribution aux réserves.	41'418.70	
* Total :	144'828.72	144'828.72

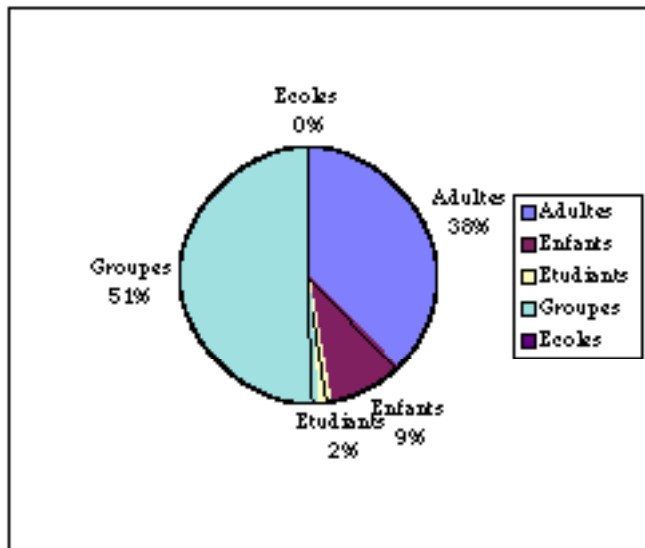
Bilan au 31 déc 00 pour les comptes travaux

1. Actif	
11. Compte d'épargne BCV	3'623.50
21. Compte courant BCV	99'725.70
13. Compte placement BCV	163'106.90
14. Placement à terme	50'000.00
15. Débiteur (ACCO).....	12'883.00
2. Passif	
24. Réserve pour la couverture de la cour intérieure	85'675.00
25. Réserve pour travaux	243'664.10
Totaux :	329'339.10

En l'an 2000, notre Association a eu le privilège de recevoir un don de Fr. 100'000.- de la Loterie Romande.

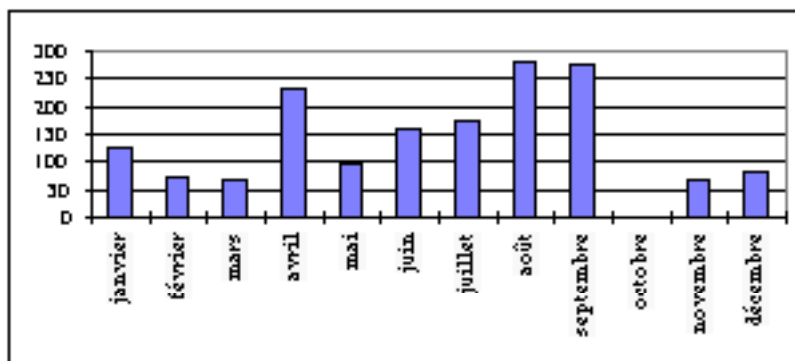
Statistiques par André Locher

a) Les visiteurs par catégorie

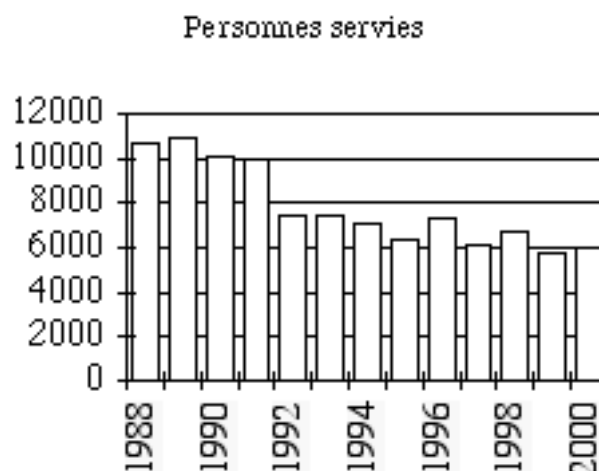
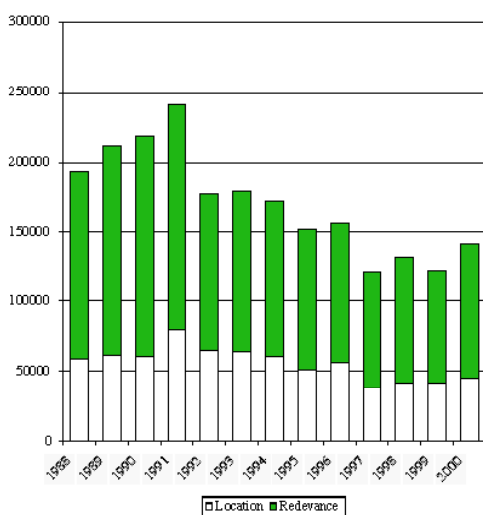


48

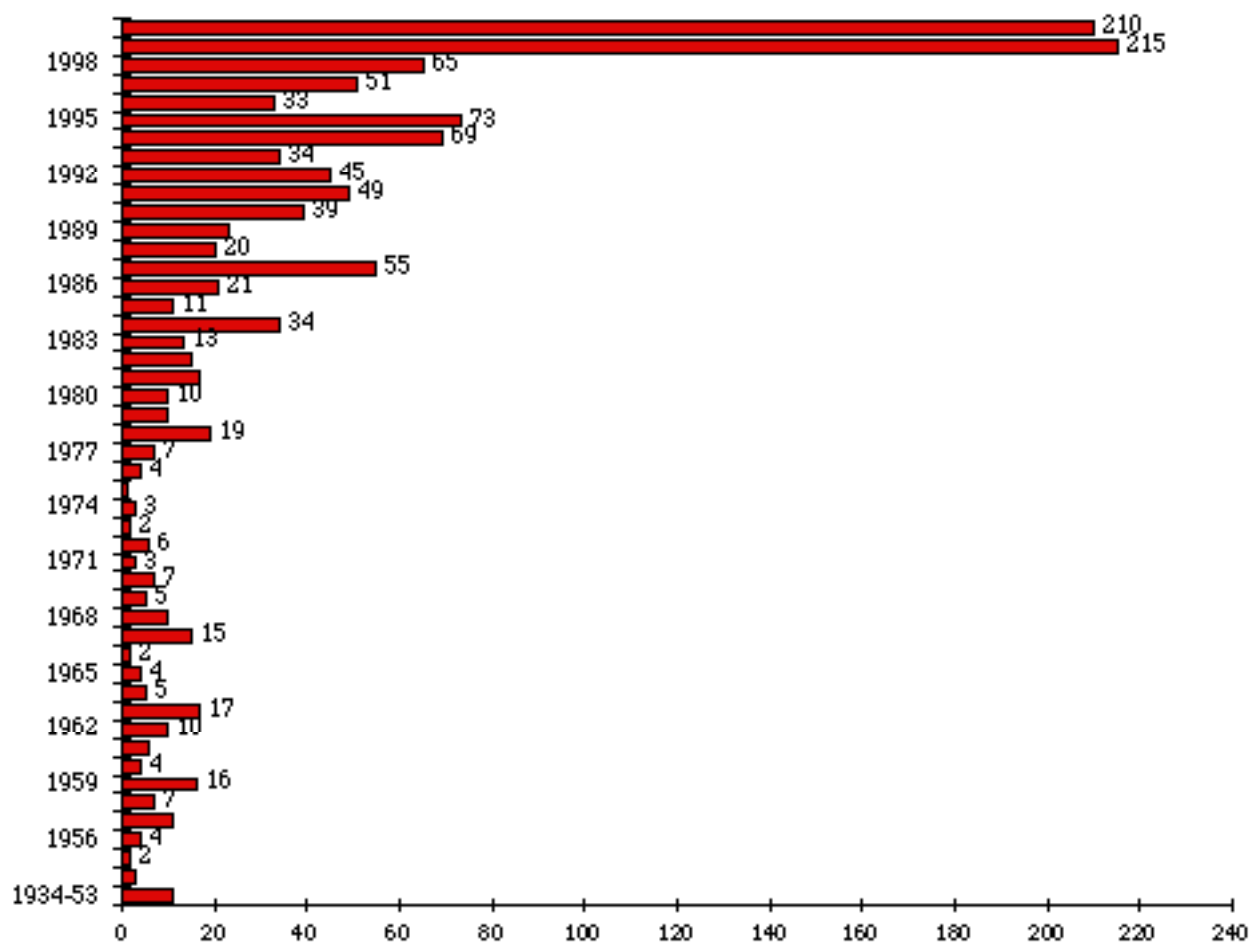
b) Les visiteurs par mois



c) Les revenus des banquets



Répartition des membres en fonction de l'année d'admission (1295 membres au 31.12.2000)



Liste des membres arrêtée au 31 décembre 2000

Membres d'honneur

GAVILLET Philippe et Antoinette, Pe-
ney-Le-Jorat
GRABER Pierre, Lausanne
JUNOD Raymond, Cugy
LIVET Pierre, Vevey
LOCHER Margrit, Oron-le-Châtel
ROSSIER Elisa, Châtillens

Membres à vie

50

Association des Intérêts de Lausanne,
Lausanne
AUBERSON Laurent, St Cierges
Automobile Club de Suisse, Berne
Automobile Club de Suisse, sct. VD, Lau-
sanne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,
Oron-le-Châtel
BADOUX J.C, Lausanne
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
BARRAUD Alain, Les Diablerets
BARRELET Michèle, Servion
BATT Laura, Muri BE
BERNARD Pierre, Moudon
BESSON-MARTINET Sophie, Chesalles
sur Moudon
BEZ Séverin, Lausanne
BLOCH-Diener Elsa, Berne
BLONDEL Georges, Châtillens
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
BOUDRY André et Marguerite, Oron-la-
Ville
BOUDRY François, Essertes
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-
teaux
BOUDRY-Krieg Monique, Essertes
BOURQUIN Christian, Eysins
BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel
BOVARD André, Oron-la-Ville
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge
(VD)
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,
Vevey
CAMPICHE Gaston, Pully
CAMPICHE Paul et M., Oron-la-Ville
CAMPONOVO Roger, Bienne

- CHAPPUIS Simon, Carrouge (VD)
 CHARRIERE Bernard et Anne-Marie, St Martin
 Comité central ACS, Berne
 CORBOZ Frédéric et Marianne, Oron-la-Ville
 CORDA Cristiano, Les Tavernes
 CURRAT Charly, Oron-la-Ville
 CUSIN Philippe et Daisy, Miex (VS)
 De BLAIREVILLE Pierre-André, Châtillens
 De MEYER Jérôme et Catherine, Villars-sur-Ollon
 De MULINEN Frédéric et Pascale, St Légier
 DELMONICO Jean et Christiane, Berne
 DENERVAUD Charles, Lutry
 DESGRAZ Antoinette, Puidoux
 DESMEULES Ami et Raymonde, Carrouge (VD)
 DESSEMONTET Olivier, Lausanne
 DRESCO Jean-Pierre, Lausanne
 EMERY Maurice, Les Cullayes
 ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully
 ETTER Jean-Louis, Le Paquier (FR)
 FALQUET TSCHANNEN Fabienne, Vuibroye
 FAVRE Christian et Juliette, Meyrin (GE)
 FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)
 Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St Prex
 FELBER Jean-Pierre, Lausanne
 FERNEX Ellen, Villefranche/mer
 FREI Alfred, Montreux
 GABELLA Humbert, Eclépens
 GAVILLET Berthe et Léa, Pully
 GETAZ ROMANG SA, Vevey
 GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-Ville
 GILLIERON Michel et Nicole, Genève
 GOLAY Louis, Morges
 GONUS Philippe et Nadia, Chesalles sur Oron
 GOTHUEY Yvette, Semsales
 GOUMAZ Philippe, Sédeilles
 GREMAUD Paul, Chapelle sur Oron
 HAEUSERMANN Werner, La Rippe
 HENZER Willy, Vulliens
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny sur Lausanne
 HOFMANN Alfred, Oron-la-Ville
 IMPRIMERIE Vaudoise, Lausanne
 JANSA-CORBOZ Milos, Landover Hills (Maryland 20784) USA
 JEKER Werner, Châtillens
 JOTTERAND Olivier et Micheline, Ecublens
 KELLER Pierre, St-Saphorin-Lavaux
 KIMMEIER Silvia, Lausanne
 KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville
 KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge (VD)
 KOLECEK Ivan, Lausanne
 KRIEG Catherine, Lausanne
 KRIEG Madeleine, Lausanne
 KYBURZ Jean, Pully
 LEHNER René-Pierre, GRAND-GUILLOT Anne, Montreux
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LEVY Lucien, Lausanne
 LOCHER André, Oron-le-Châtel
 LOCHER Clairette, Savigny
 LOCHER Georges et Christine, Oron-le-Châtel
 LOGOZ Michel, St Sulpice
 LUTHI Jean,
 MAENDLY Madeleine, Châtillens
 MAENDLY Serge, Châtillens
 MAIBACH-MARTINET Aude, Oron-la-Ville
 MARTIN Paul-René, Lausanne

MARTIN-CORBAZ Michel et Monique, Savigny
MARTINET Christophe, Lausanne
MARTINET Françoise, Savigny
MARTINET Jacques, Savigny
MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville
MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
MATTHEY Bernard et Monique, Vuibroye
MAYOR Samuel, Mies
MEUWLY Marcel, Pully
MICHON Francis, Epalinges
MONNEY Cécile, Romont
MORANDI Renato, Pully
MORGAN-EVANS Catherine, Pully
MURDTER Lucien, Vuarrens
NAEF Ferdinand et Regula, Carouge (GE)
NARBEL-Blanchoud Marcel et Lucie, Prangins
OTERO César, Auboranges
PACHE-Regamey Henriette, Epalinges
PASCHE François et Janine, Prilly
PASCHE Georges, Pully
PASCHE Simone, Oron-la-Ville
PASTORE André, Yverdon-les-Bains
PELLET François, Pully
PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
PFISTER Samuel, Oron-la-Ville
PIAGET Jean-Louis, Genève
PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville
PLOMB Henri, Lausanne
POGET René, Fontainemelon
RAPIN Eric, Payerne
ROCH Jean-Claude, Lausanne
ROGENMOSER Josef, Chur
ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel

ROSSI-Locca Gianna-Ada, Savigny
ROUGE Henri et Carla, Romanel-sur-Lausanne
ROUGE Pascal, Lausanne
SAVARY Jean-Pierre, Ropraz
SAVARY Mariette, Ropraz
SBAZO Oscar, Chesalles
SCHOLER Kurt, Yverdon
SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
Société d'art public, Coppet
SONNAY Olivier, Ecoteaux
STREIT Paul, Genève
STUDER Ulrich, Lausanne
TARDY Raymond, St Prex
THOMMEN Hans Franz, Semsales
VALLOTTON Paul, Lausanne
VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
VIDOUDEZ Michel et Renée, Brent
VIREDAZ René, Lausanne
VIRNOT-CURRAT Sylviane, Morges
VOLLMY Bernard, Oron-la-Ville
WARIDEL Brigitte, Lausanne
WENGER René, Bâle
WIEHR Jean-Jacques, Monthey
WILLE Jurg, Meilen

Membres à cotisation annuelle

- ABT Jean et Emmanuelle, Le Mont-sur-Lausanne
 ADDOR Anne-Lise, Pully
 AERNY Francis et Jacqueline, Lausanne
 AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène, Apples
 AGUET Pierre, Vevey
 ALT-CORBOZ Jeanne, Lausanne
 ALT-MOREILLON Jean-Jacques, Lausanne
 AMOOS Jérôme, Lutry
 AMY Didier, Bottens
 ARLETTAZ Myriam et BUERGY Jean-Claude, Donneloye
 AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge
 BADAN René et May, Ecoteaux
 BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
 BAENZIGER Raymond, Bernex
 BARDE-PONCET Hubert, Le Mont sur Lausanne
 BARRAS André et Claudine, Mézières
 BARRAUD Olivier, Bussigny
 BAUER Rudolph, Spiez
 BAUMANN Robert, Genève
 BAUMGARTNER Max, Herrenschwanden
 BAYARD Martine, Lutry
 BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
 BEGUIN Georges, Lausanne
 BENDER Marin, Fully
 BERGER Claude et Rachida, La Tour-de-Peilz
 BERGOMETTI Elisabeth, La Rogivue
 BERLINI Giuseppe, Croix sur Lutry
 BEROUD Jean-François, Ecoteaux
 BERTHOUD Jean-Paul et Françoise, Prévèrenge
 BESSIRE Jean-Paul, Grandvaux
 BESSIRE Michel et Pascale, Vauderens
 BETTEX Fredy et Irène, Chesalles sur Oron
 BEZ Emmanuel et Elisabeth, Lausanne
 BIELER Philippe et MAYOR Simone, Maracon
 BINGGELI Robert, Oron-la-Ville
 BIOLLEY Fernande, Lausanne
 BLANC Yvette, Lutry
 BLANCHOU David et Cécile, Coppet
 BLASER Viviane, Vufflens la Ville
 BOLOMEY Pierre, Lausanne
 BOLOMEY Yvonne, Lausanne
 BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny
 BORLOZ André et Pierrette, Oron-la-Ville
 BORNAND Roger et Ruth, Crissier
 BORY Madeleine, Carrouge (VD)
 BOSSY Arnold et Lise, Oron-la-Ville
 BOUDRY Juliette, Ecoteaux
 BOUDRY Marguerite, Vevey
 BOURGEOIS Jules et Anne, Lausanne
 BOURGEOIS Nelly, Lausanne
 BOVARD Andrée, Oron-la-Ville
 BOVET Isabelle, Avully (GE)
 BRACK Jean et Enid, Lausanne
 BRAISSANT Paul et Josiane, Lausanne
 BROCARD Roland et Gisèle, Pully
 BROUWER Paul et Ineke, Blonay
 BUCHS Hervé et Gabrièle, Gumefens
 BUDRY Christian et Francisca, Chesalles sur Oron
 BUENZLI Rolf et Marlyse, Vucherens
 BUHLMANN Pierre, Lausanne
 BULA Alexandre, Thierrens
 BURCKHARD Marc, Mézières VD
 BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges
 BURGY Raymonde, Lausanne
 BUTTY Claude, Ursy
 CALVO CORNAZ Sylvie, Chavannes-de-Bogis

CAMPANA-PORTMANN Alexandre et Evelyne, Palézieux-Village
 CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville
 CARDINAUX Roger et Ginette, Ecoteaux
 CARDINAUX Sylviane, Les Tavernes
 CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche
 CAVIN Gilbert et ZAHNER Edith, Carrouge (VD)
 CAVIN Jean-Pierre, Mézières
 CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-Ville
 CHAMOT Jacques, Palézieux-Village
 CHAPPUIS Anne, Meyrin-GE
 CHAPPUIS Annemarie, La Tour de Peilz
 CHAPPUIS Laurent, Michigan 482230-1056
 CHAPPUIS Rose-Marie, Payerne
 CHAPPUIS Victor et Herta, Peney-Le-Jorat
 CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly
 CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes
 CHASTELLAIN Jean Jacques, Ropraz
 CHASTELLAIN-MORLEY Anne et Pierre, Bussigny sur Oron
 CHATEAU de Coppet, Coppet
 CHAULMONTET Philippe et Ariane, Maracon
 CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel
 CHAVAN Frédéric et Germaine, Lutry
 CHENEVARD Bertrand, Lausanne
 CHEVALLAZ Georges-André, Epalinges
 CHEVALLEY Andrée, Puidoux
 CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville
 CHOLLEY Patrice, Oron-la-Ville
 CHRISTINAT G. Alain et Santschi Arlette, Châtillens
 CHRISTINAT Michel et Lilian, Renens
 CIOTTO-FLEURY Béatrice, Oron-la-Ville
 CLASS Lucie, Zürich
 CLERC Georges, Pully
 COCHAND Pierre-Henri et Suzy, Forel (Lavaux)
 COMTE Anna, Genève
 CONSTANT Silvan et Juana, Morrens
 CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel
 CORNUT Jacques et Morisod Hugetta, Mollie-Margot
 COTTIER Gabriel, Lausanne 17
 CRETEGNY Pascal et Danièle, Matran
 CRISINEL René, Correvon
 CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz
 CUGNET Daniella, Bursins
 CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-Ville
 DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux
 DE JONGH Anne Françoise, Peney-Le-Jorat
 De MEURON Thérèse, Lausanne
 De RAEMY Daniel, Yverdon les Bains
 De SCHOULEPNIKOFF Chantal, Prangins
 De WATTEVILLE Renaud et Marina, Belmont
 De WERRA Dominique, Lausanne
 DECOMBAZ Jacques, St-Légier
 DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane, Ferlens
 DEGEN Rolf et Christa, Dübendorf
 DEGLISE Tobie, Lausanne
 DEGUISE Pierre et Alix, New London (Connecticut USA)
 DELALOYE René, Lutry
 DELESSERT André, Ferlens
 DELESSERT Jules, Ferlens
 DELESSERT Marcel, Essertes
 DELMONICO Otto et Liliane, Grandvaux
 DELMONICO Renée, Oron-la-Ville
 DELORME Michel et Myriam, Morges
 DEMIEVILLE Serge, Zürich

DES GRAVIERS Charles et Liliane, Maules
 DESARZENS Stéphane et Murielle, Les Thioleyres
 DESMEULES Olivier et Margaret, Oron-le-Châtel
 DESMEULES Pascal et Uschi, Carrouge (VD)
 DESTRAZ Cécile, Palézieux-Gare
 DESTRAZ Raymond et Claudine, Corcelles le Jorat
 DEWARRAT Camille et Brigitte, Montpreveyres
 DISERENS François, Semsales
 DONZE André, Préverenges
 DORIER Pierre et Denise, Mézières
 DORTHE Michel et Anne, Oron-le-Châtel
 DUBOIS Bertrand, Jongny
 DUBOIS Jacques, Troinex
 DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare
 DUCRET Pierre-Alain et Josette, Les Thioleyres
 DUFÉY Rémy et Marie-Rose, St-Aubin
 DUFÉY TLILI Hamadi et Lisiane, Monthey
 DUFLON Isabelle, Belmont
 DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully
 DUPERTUIS Pierre-André, Vevey
 DUPONT Nathalie et BOSCHETTI Patrick, Essertes
 DURIG Jean, Corseaux
 DURIG Jean-Carl, Vevey
 DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières
 DUVOISIN Jean-Pierre et Sonia, Neuchâtel
 DYENS Roselyne et Roger, Essertes
 EGGER-ROLLIER Jürg et Janine, St Sulpice
 EGLI-ZEDELDUZ Renate, Vaduz
 EICHENBERGER Pierre et Suzy, Eco-
 teaux
 EMERY Marc et Corinne, Les Cullayes
 EMONET Françoise, Chesalles sur Oron
 EPERON Jean, Prilly
 EPERON Simone, Oron-le-Châtel
 EPPLER Helga, Sullens
 ESCHAUZIER Johanna, St. Légier
 ESTOPPEY Henri, Bienne
 ETTER Marcel, St Légier
 FALQUET Jean-Pierre et Jeanne, Oron-la-Ville
 FARDEL Alfred, Lausanne
 FASEL Roselyne, Fribourg
 FATIO Marceline, Peney-le-Jorat
 FAURE Michel, Ecoteaux
 FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne
 FAVEZ Marcel, Carrouge (VD)
 FAVRE Charles, Echallens
 FAVRE Jules, Pont (Veveyse)
 FAVRE Robert, Oron-le-Châtel
 FELIX-PASCHE Janine, Gland
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges
 FESSLER Pierre et Lucette, Morges
 FIAUX Eugène et Marguerite, Ferlens
 FINK Henry, Ecublens (VD)
 FOLLONIER Jean- Pierre et Evelyne, Chardonne
 FORNEROD Ernest, Corseaux
 FREIBURGHaus Victor, Renens
 FRIEDLY Agnès, Chernex
 FRITSCHÉ Gérald, Montreux
 FROELICHER Rudolf et Jovita, Cor-seaux
 GAENG Bruno, Montreux
 GAIDE Olivier et Emmanuelle, Monnaz
 GANTY Roby et Linette, Chexbres
 GASSMANN Andréas et Ursula, Ittigen
 GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et Anne-Françoise, Lausanne
 GAUS Christian et Claudine, Servion

GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-le-Jorat
 GAVILLET Daniel et Jacqueline, Peney-le-Jorat
 GAVILLET Pierre, Payerne
 GEHRI Jean-Pierre et Dorothy, Schleithem
 GEORGE Elisabeth, Vuibroye
 GEORGE Odette, Neuchâtel
 GEORGE Robert et Ellen, Servion
 GERBER Christian et Irène, Grandvaux
 GERBER Kurt, Payerne
 GERBEX Jean, Lausanne
 GEYER Karin, Lutry
 GIGON Véronique, Lutry
 GILGIEN Willy et Pascale, Palézieux-Village
 GILLER Raphael et Sonja, Chesalles sur Oron
 GILLIERON Alain, Ropraz
 GILLIERON René, Genève
 GINDROZ Jean-Pierre et Mariette, Mézières
 GIRARD Michel et Marylise, Forel (Lavaux)
 GISCLON Christine, Epalinges
 GLOOR Jean et Claudine, Paudex
 GOLAY-TROGER Roger et Christiane, Lausanne 27
 GONUS Pierre-André et Marie-Laurette, Chesalles sur Oron
 GRANDJEAN Marcel, Genève
 GREMAUD Claude et Fabienne, Chapelle sur Oron
 GRIN Bernard et Yvonne, Lausanne
 GUEX Philippe et Ingrid, Ferlens
 GUICHOU PAULETTE, Chesalles
 GUIGNARD Charles, Chapelle sur Moudon
 GUIGNET François et Murielle, Servion
 HAEFLIGER Urs, Kuesnacht ZH
 HAENSELER Walter et Marie-Thérèse, Zürich
 HAFFTER Christoph et Anne-Marie, Carrouge (VD)
 HALLER Benjamin et Mireille, Pully
 HARTMANN Sylvia, Maracon
 HAUSER Christian et Anne-Lise, Oron-le-Châtel
 HERTACH-BECK Norbert et Emilie, Bournens
 HEUSCH François et CHRISTEN Laurence, Bussigny sur Oron
 HOBI Franz et Dora, Echandens
 HOFER Marc, Lausanne 22
 HOFER Walter et Claire-Lise, Ropraz
 HOFMANN Walter et Micheline, Oron-la-Ville
 HUBER Peter, Zollikofen
 INDERMUHLE Jean-Paul, St-Légier
 ISOZ Catherine, Bulle
 IYNEDJIAN-Kolecek Nicolas et Valérie, Lausanne
 JACCARD Monique, Corcelles le Jorat
 JACCOTTET Georges, Lausanne
 JACCOUD Jean-Claude et Françoise, Genève 15
 JAGGI Grégor et Margrit, Oron-la-Ville
 JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne
 JAN Gloria, Lutry
 JAN Olivier et Denise, Bouloz
 JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
 JATON Cédric et Anne-Lise, Marly
 JAUNIN Pierre et Hedwige, Fey
 JOLY Bernard et Josiane, Lausanne
 JORDAN André et Sylvie, Carrouge
 JORDAN Jacques et Hajer, Carrouge
 JOSEPH André et Josée, Lausanne
 JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Puidoux

JURI-HUGUENIN René, Le Mont sur
 Lausanne
 KAENEL Gilbert, Lausanne
 KIRKER Hermine, La Tour de Peilz
 KISSLING Jacques, Oron-la-Ville
 KISSLING Jean-Luc et Marie-Claude,
 Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-Michel et Liliane,
 Oron-la-Ville
 KISSLING Robert et Yvonne, Oron-la-
 Ville
 KNECHT Richard et Monique, Belmont
 KOEB Xavier, Maraçon
 KOHLER Alexandre et Yolande, Pully
 KOHLER Marie-Antoinette, Oron-la-Ville
 KOHLI Gérald et Yvette, Chesalles sur
 Oron
 KOLECEK Helena, Lausanne
 KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-
 Ville
 KRAYENBUHL Christopher et Yolande,
 Carrouge (VD)
 KUNZ Jocelyne, Oron-la-Ville
 KUONEN Fredy et Jeanne, Ecoteaux
 LARDROT André et Brigitte, Servion
 LAURENT Max, Chernex
 LE COULTRE Françoise, Lausanne
 LEDERREY Oscar Eugène et Andrée,
 Grandvaux
 LEMAIRE Lionel & BAUMBERGER
 Nicole, Lausanne
 LENDVAY-WIDMER Béatrice,
 Lausanne
 LERESCHE Charles-Henri, Lausanne
 LESEMANN Martine A., Genève
 LEU Jean-Jacques, Chexbres
 LEUBA Jean-François, Chexbres
 LIARD Marie-José, Lausanne
 LIARD Paul-Henri, Lausanne
 LINDER Dorette, Châtelaine
 LOCHER Théo, Oron-le-Châtel
 LOGOZ Michel, St Sulpice
 LONGCHAMP Jacques et Christine,
 Morges
 LUGINBUHL Georges, Lausanne
 LUGRIN Arlette, Premier
 LUTZ-DAHLMANN Eckart Conrad,
 Fribourg
 MACK David, Mézières
 MAGNENAT Jean-Paul, Wallbach
 MAILLARD Raymond, Lausanne
 MAMIE Pierre, Villars sur Glâne
 MARCHAND Maurice et Monique,
 Oron-la-Ville
 MARGOT Maurice, Vevey
 MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne,
 Lausanne
 MARMIER Philippe, Lausanne
 MARQUIS Eliane et Roland, Lausanne
 MARQUIS François et Anne-Françoise,
 Oron-le-Châtel
 MARTIN Elisabeth, Moudon
 MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville
 MARTIN Louis-Daniel et Myriam, Etoy
 MARTIN Paul, La Tour de Peilz
 MARTIN René et Myrielle, Froideville
 MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville
 MARTINET René, Oron-la-Ville
 MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville
 MASSET Aimée, Genève
 MASSON André, Vevey
 MASSONNET Marcel et Eliane, La
 Conversion
 MATERNINI Guido, Lausanne
 MATTHEY Jean-Claude et Rachel,
 Zürich
 MAURER Daniel et Jacqueline,
 Lausanne 26

MAURER Jean-Pierre et Rachel, Les Cullayes	NICOLLERAT Marc-André et Martine, Vufflens-la-Ville	58
MAYOR Dominique, Belmont	NIKLAUS Roland et Annie, Oron-la-Ville	
MAYOR Irène, Oron-le-Châtel	NYDEGGER-SCHMID Werner et Mar- lise, Ins	
MELLINA Frédéric, Pully	PACHE Françoise, Grand Lancy	
MELLIORET Catherine, Fribourg	PAHUD Pierre-Alain, Henniez	
MERINAT Odette, Lausanne	PAILLARD Jean -Pierre, Fribourg	
METRAUX Paul et Hortense, Corsier- sur-Vevey	PALAZ Marie Louise, Forel (Lavaux)	
METTRAUX Eloi et Denise, Servion	PARRIETTI Georgette, Ecoteaux	
MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne	PASCHE Frédéric et Jacqueline, Lausanne 27	
MICHEL Christian, Corcelles/Payerne	PASCHE Jean-Daniel et Lucienne, Ma- racon	
MICHEL Jacques et Françoise, La Verrerie	PASCHE Jean-Daniel et Nadine, Ollon	
MILLIQUET André et Andrée, Lausanne	PASCHE Jean-Marc, Lausanne	
MISTELI Rachel - Yvette, Neuchâtel	PASCHE Jean-Pierre, Le Mont-sur-Lausanne	
MODOUX Philippe et Michèle, Oron-la- Ville	PASCHE Pierre et Anne-Lise, Oron-la-Ville	
MOENNOZ Denis, Carrouge (VD)	PASCHE Rose, Oron-la-Ville	
MOLLARD Bernard, Fribourg	PASCHE Xavier, Lausanne	
MOLLEYRES Janine, Ecoteaux	PASCHOUD Jean, Château d'Oex	
MONNARD Joseph, Oron-la-Ville	PAVILLON Olivier, Ferlens	
MONNARD Serge et Helena, Palézieux- Village	PECOUD Marie-Rose, Le Crêt	
MONNIER Jean, Oron-la-Ville	PELICHET Ursula-May, Aclens	
MONTANDON Pierre André et Carmen, Les Thioleyres	PELLI Mariette, Châtel St Denis	
MOOSER Lina, Bulle	PELLISSIER Esther, Châtillens	
MORANDI Anna, Payerne	PENESCU Vladimir, Pully	
MORANDI Gilbert, Payerne	PERRET Vincent, Mont sur Lausanne	
MOREL Olivier et Marion, Palézieux- Gare	PERRIN Claire-Aimée, Lonney	
MOUQUIN Michel et Catherine, Mor- rens	PERROCHON Georges, Lausanne	
MURI Jean et Esther, Wettingen	PERROTTET Charles, Vulliens	
NARBEL Jean Marc, Pully	PETER Werner et Joya, Lucerne	
NERI Ralph, Echichens	PETTER Gabrielle, Ollon	
NEY Daniel et Sylviane, Servion	PETTER Josiane, Oron-le-Châtel	
NICOD Henri, Genève	PEYTREGNET Elise, Lausanne	
NICOD-COTTIER Antoinette, Lausanne	PIAGET Paul-Albert, Neuchâtel	
	PICTET Robert, Lausanne	
	PIGUET Jacques, Giez	

- FIGUET Simone, Montpreveyres
 PILLOUD Alexandre, Châte- St-Denis
 PIOT Jean-Claude et Dorette, Bournens
 PIRENNE Véronique, Genève
 PITTET Didier, Romont
 PLETSCHER Richard et Denyse, Brent
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maraçon
 PORCHET Jacques et Claudine, Mézières
 POTT Guy, Renens
 POTT Roland et Delphine, Corseaux
 POUSAZ Bernard et Laurette, Palézieux-
 Gare
 PROBST Claude, Grandvaux
 PROD'HOM Henriette, Lausanne
 RAMSEYER André et Trudi, Chesalles
 sur Oron
 REBEAUD Pierre-Alain et Christiane,
 Corcelles près Payerne
 REBETEZ Jean-Louis, Vevey 1
 RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson
 RENAUD Maurice et Denise, Puidoux
 REY Daniel, Pully
 RICHARD Alain et Danielle, Oron-le-
 Châtel
 RICHARD Claude et Yannick, St-Légier
 RITTENER Albert et Eliane, Vucherens
 ROBIN-CLERC Nelly, Oron-la-Ville
 ROCHAT André et Janine, Premier
 ROD Charlotte, Oron-la-Ville
 ROD Michel et Marianne, Prilly
 ROD Pierre-André et Catherine, Oron-la-
 Ville
 ROESSINGER-MAYOR Philippe et Syl-
 vie, Lausanne
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz
 ROGIVUE Yolande, Essertes
 ROHRBACH Thierry et Regula, Les
 Cullayes
 ROLAND Jacques et Monique, Brenles
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel
 ROSSIER Claude, Belmont sur Lausanne
 ROUILLY Daisy, Chexbres
 ROULIN Claude et Françoise, Oron-la-
 Ville
 ROY Claude et Danielle, Le Mont Pélerin
 ROY Hugues-Vincent, St-Légier
 RUBATTEL Paul, Lausanne
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye
 RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel
 RUCHONNET Philippe, Les Thioleyres
 RUMPE Frank et Gabi, Ecoteaux
 RUTTIMANN Jacques et Colette, Oron-
 la-Ville
 RUTTIMANN Marceline, Lausanne
 RYSER Roger, Collonges
 SANDOZ Marilyn, Lausanne 4
 SARTO Pietro, St Prex
 SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le-
 Châtel
 SCANDOLORA Rossana, Lugano
 SCHAFER Anne-Marie, Vevey
 SCHALLER Michel, Renens
 SCHAR Eric et GROPPER Ines, Wittli-
 chenau (Deutschland)
 SCHENKEL Paulette, Savigny
 SCHERLER Maurice, Lausanne
 SCHILLING Margrit, Pully
 SCHLUNEGGER Pierre, Forel (Lavaux)
 SCHMID Gerhard, Bern
 SCHMID Walter et Nicole,
 Bussigny-sur-Oron
 SCHMUTZ Fritz et Antoinette, Worb
 SCHOLER Raymond et Suzanne,
 Lausanne
 SCHREIBER Adam et Monique, Küss-
 nacht (ZH)
 SCHWAAB Jean Jacques, Riex
 SCHWARZ Jean-François et Brigitte,
 Echichens
 SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth,

Villars-St-Croix
 SEBILLE Brigitte, Lausanne
 SENN Maurice et Barbara, Granges-Paccot
 SEREX Arlette, Lausanne
 SEREX Jean-Claude, Maraçon
 SIGMOND Ari et Heidi,
 La Tour-de-Peilz
 SOLTERMANN Nelly, Münsingen
 SONNAY André et Isabelle, St Léger
 SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
 SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières
 SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux
 SPAETH Christian, Trelex
 SPAETH Lucienne, Yverdon-les-Bains
 STAMPFLI Tony, Aclens
 STAUB Dominique, Paudex
 STAUFFER Jean-Daniel et Anne-Marie,
 Wettingen
 STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les
 Thioleyres
 STOECKLI Nadia, Oron-la-Ville
 STUBY Claude, Ecoteaux
 STUBY Paul et Eliane, Ecoteaux
 STUCKI Chantal, Basel
 TALBOT, Le Subdray
 TERRAPON Jean-Marc et Georgette,
 Chesalles sur Oron
 TESAURY Pierre-Etienne et Marie-José,
 Oron-la-Ville
 TESOURO Basilisa, Belmont
 THEVENAZ Yvan, Eschiens FR
 THEVOZ Francis, Lausanne
 THIEBAUD Olivier, Chexbres
 TREBOUX Marc et Liliane, Bevaix
 TREPPER Liliane, Genève
 TUSCHER-Bisang Ella, Pully
 UFFER Sylvie, Lausanne
 URFER Pierre, Oron-la-Ville
 VAISSBAND Christophe et Marie, Che-
 salles sur Oron
 VAUCHER Bernard et Anne, Forel (La-
 vaux)
 VAUDROZ Georgette, Leysin
 VAUDROZ Géraldine, Oron-la-Ville
 VAUTHEY Cécile, Bussigny sur Oron
 VEILLON Jean-Claude et Nicole, Lau-
 sanne
 VERHAR Vladimir et Pilet Marie-Noëlle,
 Saint-Sulpice
 VIACCO Karin, Ecoteaux
 VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Car-
 rouge (VD)
 VIREDAZ Michel, Lausanne
 VOLET Alain, Corseaux
 VOLET Vincent, Lausanne
 VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Lyne,
 Assens
 VOLLMY Madeleine, Clarens
 Von der MUHLL Béatrice, Cully
 WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle
 WAELTI Nathalie, Pont (Veveyse)
 WAGNER Martine, Corseaux
 WALDBURGER Heinz et Doris, Maraçon
 WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,
 Chesalles sur Oron
 WARIDEL Philippe, Prilly
 WEBER Pierre, Genève
 WEHRLI Kurt et Denise, Maraçon
 WENDT Frédéric, Granges (VSE)
 WENGER Patrice et Pierrette, La Tour-
 de-Peilz
 WERLY Francis et Denise, Lausanne
 WIDER Roland et Yvonne, Châtel St
 Denis
 WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne
 YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz
 ZANGGER Claire et Jean-Claude, Es-
 sertes
 ZAUGG Raymond et Chantal, Oron-la-

Ville

ZWAHLEN Philippe et Ariane, La Tour-de-Peilz
 ZWEIFEL Max et Janine, Palézieux-Gare

Membres collectifs

Aéroformation. M.B.Hanhart, Lausanne-Blécherette
 Amicale Btrr Art Camp 15 III/3, Ferlens
 ARO, Oron-la-Ville
 Assoc. Nation. Des Amis du Vin sect VD, Vucherens
 Banque Raiffeisen de la Haute Broye-Jorat, Palézieux-Village
 Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Lausanne
 Bovay et Partenaires SA, Lausanne
 Cercle démocratique, Lausanne 17
 Château du Châtelard, Promotion SA, Vevey
 COFIDECO SA (Pierre Destraz), Vevey
 Demierre et Deschenaux SA, Oron-la-Ville
 GRISONI - ZAUGG SA, Bulle
 Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville
 MIGROS Vaud, Ecublens (VD)
 Montreux Palace, Montreux
 NESTLE SA, Vevey
 PROVIMI KLIBA SA, Cossonay-Gare
 Retraites populaires, Lausanne
 Romande Energie SA, Morges
 Société Vaudoise d'Aide Sociale et Culturelle, Lausanne
 Spectacle Etablissement scolaire, Oron-la-Ville
 Syndicat général de la fonction publique, Lausanne 9
 UBS, Basel
 Ville de Genève Bibliothèque d'art et d'archéologie, Genève
 Ville de Vevey,
 VISURA, Lausanne

Membres collectifs (communes)

62

Municipalité d'Ecoteaux
Municipalité d'Essertes
Municipalité d'Oron-La-Ville
Municipalité d'Oron-Le-Châtel
Municipalité de Bussigny-sur-Oron
Municipalité de Carrouge (VD)
Municipalité de Châtillens
Municipalité de Chesalles-sur-Oron
Municipalité de Corcelles -le-Jorat
Municipalité de Ferlens
Municipalité de La Rogivue
Municipalité de Maraçon
Municipalité de Mézières
Municipalité de Montpreveyres
Municipalité de Palézieux-Village
Municipalité de Peney-le-Jorat
Municipalité de Ropraz
Municipalité de Servion
Municipalité de Vuibroye
Municipalité de Vulliens
Municipalité des Cullayes
Municipalité des Tavernes
Municipalité des Thioleyres



I. Raison sociale et but

- Article 1er **Raison sociale**
Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.
- Article 2 **Siège**
Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.
- Article 3 **But**
L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.
Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.
- Article 4 **Ressources**
La réalisation de ce but est assurée par:
a) les cotisations des membres
b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées
c) les contributions et subsides d'autorités publiques
d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

II. Membres

- Article 5 **Membres**
L'association se compose:
• de membres individuels
• de membres en couple
• de membres à vie
• de membres collectifs
• de communes membres
• de membres d'honneur
- Article 6 **Adhésion**
a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.
b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.
- Article 7 **Cotisation**
Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.
Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhé

rer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8

Démission ou radiation

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9

Droits et obligations des membres

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

III. Organes de l'association

Article 10

Organes

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11

Assemblée générale (A.G.)

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12

Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13

Affaires traitées par l'assemblée générale

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14

Propositions des membres

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15

Le Comité

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignées pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16

Bénévolat

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17

Le bureau

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18

Vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux

et sont assistés par deux suppléants.

IV. Dissolution

Article 19

Dissolution

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

V. Divers

Article 20

L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21

Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

Assemblée générale

Dimanche 29 avril 2001 – 11 heures

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le dimanche 29 avril 2001, à 11 heures dans la salle des Oron. 68

Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.

Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par l'un de nos nouveaux traiteurs, "Carte Blanche"

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport de la commission de vérification des comptes
5. Adoption des comptes 2000
6. Budget 2001
7. Election des membres du Comité
8. Election du président
9. Propositions individuelles et divers.

Menu oriental

Grande assiette de mézézés libanais
(*moussaka, feuilles de vignes farcies, crème de pois chiches, caviar d'aubergines, tabouleh*)

Couscous "Nouveau Style"
(*semoule, cuisse de poulet, gigot d'agneau, merguez, légumes, olives noires*)

Fromages de brebis aux herbes et huile d'olive

Buffet de desserts orientaux
(*gâteau aux figues, salades de fruits exotiques, yaourt aux amandes, Burma (pâtisseries au miel)*)

Café ou thé tunisien à la menthe

Fr. 60.- par membre de l'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre.

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 14 avril, à l'aide du bulletin vert joint à ce bulletin. Les secrétaires de l'ACCO répondront volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51).

Vous avez la possibilité d'émettre un voeu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre de vous envoyer à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront prises en compte au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

Paiement de la cotisation annuelle

Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins roses. Un pour le paiement de votre participation au repas de l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

70

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux nous facture Fr.1.20 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des montants à payer:

- O Membre individuel, cotisation annuelleFr. 30.-
- O Couple, cotisation annuelle Fr. 50.-
- O Membre collectif, cotisation annuelle minimum Fr. 300.-
- O Membre à vie, cotisation unique deFr. 600.-
- O Membre à vie, couple, cotisation unique deFr. 1000.-

Tarif de location des salles

71 Les nouveaux tarifs de locations (TVA comprise) entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2001.

Location des salles pour un repas, un apéritif ou séminaire

Salle de Justice	1900.-
Salle des Gardes	1500.-
Salle des Oron	900.-
Salle Voûtée	800.-
Toutes les salles	4000.-

En cas de location d'une salle pour un repas, les cours intérieure ou extérieure sont mises gratuitement à votre disposition pour l'apéritif.

Location des cours pour un apéritif (sans utilisation des salles)

La cour intérieure	900.-
La cour extérieure	900.-

Divers

Le chauffage, l'illumination extérieure du château, le feu de cheminée, l'éclairage aux chandelles pendant le repas, la mise en place et la fourniture des tables et chaises, le nettoyage des locaux, l'utilisation de la sonorisation du château, le rétroprojecteur et l'écran est compris dans le prix de location.

Réservation

Une réservation provisoire peut être faite pour une durée maximum de 15 jours. Au-delà de ce délai, un acompte de la moitié du prix de la location doit être payée à l'Association. Au cas où la manifestation n'a pas lieu, l'acompte versé reste à l'Association.

Visite guidée du château (appartements du XVIII^e siècle, bibliothèque de 15'000 volumes, cuisine du Moyen-Age, etc) 3.- par personne lors d'un banquet.

Mariages civils au château

Dans la salle des mariages, un apéritif simple (boissons uniquement) peut être organisé par les mariés.

En outre, l'association offre à un tarif préférentiel (500.- au lieu de 800.-) jusqu'à 50 personnes, la possibilité d'utiliser la salle Voûtée pour y organiser cet apéritif.

Si le nombre de participants est supérieur à 50, les mariés feront appel à l'un de nos traiteurs. L'utilisation des autres locaux est soumise aux tarifs de location ci-dessus.

CCP: 10-13130

Internet: www.swisscastles.ch

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON : 1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

Vidéo:

"Le château d'Oron: reconstitution historique". Noir et blanc, muet de 1943.
Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

Toutes les photographies sont de André Locher

Rédaction:

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, André Locher et Séverin Bez

Relecture: Marianne Corboz, Silvine Klein et André Locher

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker

Mise en page, composition et graphiques: Séverin Bez

Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville